

VOIR DIRE

NUMÉRO 118 • MARS - AVRIL 2003 • L'EXEMPLAIRE 5^s

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds de la province de Québec



Le compte
à rebours

4

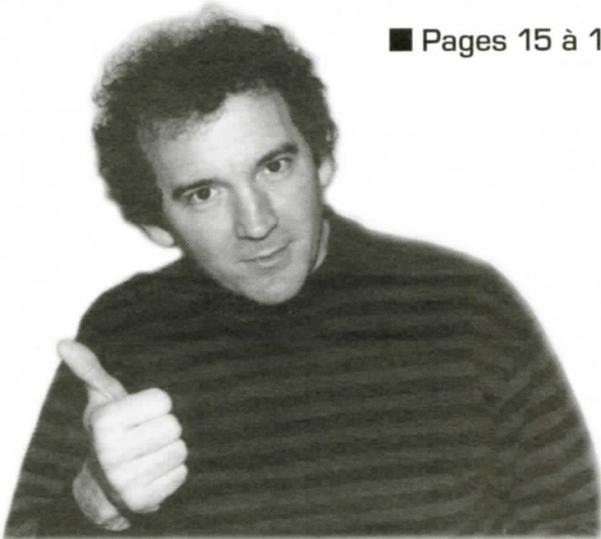
MOIS

**Joyeuses
Pâques**

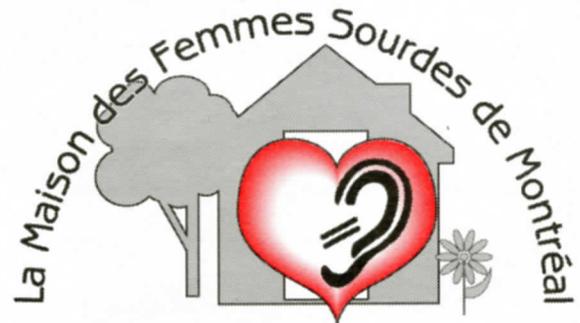
à tous nos
lectrices
et lecteurs !



■ Pages 15 à 19



SERGE BRIÈRE N'EST PLUS !
1951 - 2003



5^e Journée internationale des femmes Sourdes



**Décès de
Georges Mills**

1934
-
2003

■ Pages 22 et 23

Le 8 mars 2003

■ Pages 10 et 11

Record de participation à Berthierville le 22 février 2003 • Page 30





JOYEUSES PÂQUES !

*On peut trouver
sur les tablettes
des magasins
des chocolats de
Pâques en forme
d'oeuf, de lapin,
de voiture, d'ordinateur
et de télévision
sous-titrée !*



De la part de l'équipe de



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« On a les mots pour le lire »

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Yvon Mantha**
éditeur-adjoint
- **Guyline Boucher**
abonnement et comptabilité
- **Monique Therrien**
Correctrice
- **Claude Drouin**
infographe
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha et Claude Drouin** : *photographes*
- **André Chevalier**
expédition

COLLABORATEURS :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| Geneviève Alain | Gilles Boucher |
| Jacinthe Auger | Guy Fredette |
| Natalie Baril | Steven Grenier |
| Louis-Félix Bergeron | Élie Presseault |
| Martin Bergevin | Jacques Vadeboncoeur |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro inc.

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :



3955 rue Fleury est,
Montréal, Qc H1H 2V1
Métro Sauvé, bus #140
Près du boulevard Pie IX

ATS* et télécopieur : (514) 323-1374

*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : fondationmtl@bellnet.ca

Sommaire

Éditorial : Comment la médicalisation peut affecter l'éducation des Sourds	4	Nouvelles de l'Association des Sourds de Lanaudière	21
La parole est aux lecteurs	5 et 6	La Saint-Valentin à l'ASMCQ	21
Nouvelles du CQDA	7	Salut Georges ! • 1934 - 2003	22 et 23
Congrès de la FMS du 18 au 26 juillet 2003	8	Équitation organisée par Plein Geste	24
Chronique immobilière	8	Vélo des Sourds du Québec	24
Message du directeur général des Élections du Québec	9	Société des arts et culture de Cap-Rouge	24
5e Journée internationale des femmes sourdes	10 et 11	Centre Notre-Dame-de-Fatima	25
Service d'aide à l'emploi	11	Nouvelles de la Société culturelle québécoise des Sourds (SCQS)	25
Nouvelles de l'APVSL	12	Nouvelles de l'Étape	26
Nouvelles du SIVET	13	Décès de Robert Hardy	26
En souvenir de Serge Brière 1951 - 2003	15 à 19	Nouvelles du CLSM	27
Les nouvelles technologies et la santé de votre ordinateur	19	Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	28
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	20	Naissances, mariages et décès	29
		Chasse & pêche	30

Page couverture

Photo du haut à gauche : Le décès de Serge Brière, survenu le 16 février 2003, a semé la consternation dans le monde des Sourds. Afin de lui rendre hommage, la revue VOIR DIRE lui consacre ce numéro spécial.

Photo du centre à gauche : L'Association des Sourds de la Mauricie, ainsi que le CLSM, ont perdu un être cher en la personne de Georges Mills, décédé le 21 février 2003. Georges s'est dévoué pendant de longues années à la cause des Sourds en organisant de nombreuses activités sociales et sportives.

Photo du haut à droite : La Maison des femmes Sourdes de Montréal a célébré le 5e anniversaire de la Journée internationale des femmes à la Polyvalente Lucien-Pagé. Cette journée a été fertile en rebondissements.

Photo du bas : La pêche sur glace du groupe de Vadeboncoeur a été un succès sur toute la ligne avec une participation record à Berthierville, le 22 février dernier.

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 119 - 28 avril 2003; n° 120 - 20 juin 2003; n° 121 - 25 août 2003.



Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

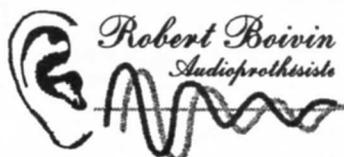
- | | | |
|--------------------------------------|--|--|
| Jocelyn Lambert, <i>président</i> | Pierrette Groulx, <i>trésorière</i> | Nancy Paquet, <i>secrétaire-adjointe</i> |
| Arthur Drouin, <i>vice-président</i> | Pierre Gosselin, <i>directeur</i> | |
| Juliette Drouin, <i>secrétaire</i> | Jean-Claude Simoneau, <i>directeur</i> | |



Beauté de Cléopâtre
Chantal Jarry
Votre esthéticienne

- Esthétique
- Électrolyse
- Massothérapie
- Pédicure
- Épilation à la cire
- Maquillage

6737 Marseille
Montréal, H1N 1M4
(514) 259-2150



Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

6772 rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E1
Métro Langelier
Voix : (514) 256-6565
ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont
Montréal (Qc) H2G 1S9
Métro Rosemont

Courriel : rboivinaudio@qc.aira.com

Comment la médicalisation peut affecter l'éducation des Sourds



Jules DESROSIERS

Pour évoluer, une société a besoin d'établir clairement ses priorités et ses objectifs. Malheureusement, jusqu'à nos jours et particulièrement au Québec, on ne nous a jamais dit clairement si on voulait que les Sourds intègrent vraiment la société. Par exemple, on encourage fortement les personnes sourdes à opter pour l'implant cochléaire, l'oralisme et le mode de vie des entendants. On dispose d'une foule de moyens matériels et techniques pour encourager les Sourds à vivre comme des entendants. On dit qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre la

langue des signes pour mieux communiquer avec les Sourds. On travaille fort dans le dessein de nier la culture sourde et la valeur de la langue des signes.

On aimerait bien que les décideurs expriment clairement leur position au lieu de jouer un double jeu comme ils le font. Il faudrait les confronter à la vérité, c'est-à-dire au fait qu'ils souhaitent ni plus ni moins la disparition de la communauté sourde gestuelle. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder les investissements massifs pour l'implant cochléaire, l'audiologie, l'orthophonie, etc. Nous voyons bien que des millions sont investis dans les pratiques mentionnées plus haut ainsi que pour l'intégration scolaire dans les régions, avec des interprètes plus ou moins formés et des orthopédagogues itinérants, alors qu'on consacre des sommes dérisoires et insignifiantes à l'éducation bilingue et au développement de la langue des signes.

Nos dirigeants savent très bien que s'ils ne consentent aucune somme d'argent pour l'éducation, le bien-être et le développement de l'autonomie des personnes sourdes, ces dernières se révolteront et les accuseront d'ethnocentrisme ou d'*audiocentrisme*. Ils n'ignorent pas que leur attitude sera mal jugée à travers le monde. C'est pour cette raison qu'ils préfèrent cacher leurs véritables objectifs en allouant de petits montants d'argent à la cause des Sourds. Ce n'est pas une solution car, tôt ou tard, la communauté sourde prendra conscience de l'injustice dont elle est victime de la part d'une société hypocrite qui n'a pas le courage de dire la vérité. Est-ce que nous voulons que les autres pays voient la société québécoise comme un modèle à imiter en ce qui concerne le traitement que l'on réserve aux personnes sourdes ?

En fait, nous ne vivons jamais en harmonie avec les entendants tant et aussi longtemps qu'ils n'accepteront pas notre différence. Jusqu'à maintenant, nous avons bien vu qu'il n'existe pas de solution pour améliorer la vie des personnes sourdes sans la reconnaissance de la langue des signes. Nous sommes forcés de constater que très peu de personnes sourdes réussissent aussi bien que les entendants dans la vie. Pourquoi s'entête-t-on à vouloir « corriger » notre différence au lieu de la laisser s'exprimer de façon naturelle par la langue des signes ?

Depuis le démantèlement des deux institutions d'enseignement, autour de 1975, les Sourds ont clamé haut et fort l'importance de l'éducation en langue des signes. Ils ont exigé que l'on investisse dans ce domaine afin de leur permettre d'accroître leur bien-être et de développer leur autonomie en leur donnant la possibilité de lire et d'écrire et de s'exprimer selon leur désir et leur capacité. L'utilisation de la langue des signes est simple et naturelle pour les personnes sourdes, de la même manière que la parole et l'audition sont des fonctions naturelles pour les entendants.

Malgré l'entêtement des décideurs, on n'arrive pas à améliorer l'éducation des Sourds. On sait bien que certains élèves sont

retournés à l'école Gadbois ou à la polyvalente Lucien-Pagé après l'échec de leur intégration. On constate que les enfants sont poussés vers l'intégration scolaire, et si cela ne fonctionne pas, on considère qu'ils ont échoué, et on les envoie alors à l'une des deux écoles susmentionnées, comme si on les mettait à la poubelle. À l'inverse, si on s'aperçoit qu'un enfant est doué et qu'on le croit capable de suivre le rythme d'apprentissage des entendants, on le retire de son école pour l'intégrer dans une classe dite « normale ». Il est donc clair qu'on pense d'abord à l'intégration et qu'on n'est pas intéressé à investir ni à encourager le développement du projet d'éducation bilingue.

Documents à l'appui, il existe plusieurs preuves à l'effet que l'implant cochléaire ne fonctionne pas pour tous les Sourds. Quel gaspillage d'argent ! C'est la même chose pour les enfants qui n'arrivent pas à s'adapter au processus d'intégration et qu'on retourne dans leur école dite de langue des signes. Encore du gaspillage ! On sait aussi que des audiologistes et des orthophonistes ont passé des heures et des heures à former des personnes sourdes à parler et à entendre sans jamais réussir. C'est un autre exemple de gaspillage ! Et lorsqu'une personne sourde qui avait été maintenue en dehors de la communauté sourde rencontre ses pairs pour la première fois et abandonne tout ce qu'elle a appris depuis sa naissance pour se consacrer à la langue des signes, en faisant ainsi un trait sur son passé, cela veut dire des heures d'entraînement payées par le gouvernement pour rien. Gaspillage !

Pour éviter des dépenses inutiles, il est nécessaire d'embaucher des personnes compétentes pour évaluer la capacité d'un élève sourd à s'intégrer et pour informer les parents de façon pertinente. L'Institut Raymond-Dewar (IRD) doit changer sa vision et donner une chance égale aux deux options, c'est-à-dire ne plus considérer automatiquement l'intégration ou la participation à la société comme le premier choix et les besoins de la communauté sourde en second lieu. L'IRD joue un rôle de leader dans le domaine de la surdité et il a un grand pouvoir d'influence et d'action. Ce ne sont pas tous les parents d'enfant sourd qui peuvent évaluer avec justesse les conséquences à long terme de leur choix sur la vie de leur enfant. Seul l'IRD est en position d'éclairer ce choix et il doit le faire avec franchise et honnêteté, sans donner de faux espoirs à des parents qui veulent à tout prix que leur enfant puisse s'exprimer par la parole, alors qu'on sait pertinemment que, dans la plupart des cas, c'est impossible. L'IRD devra porter la responsabilité entière des échecs qui seront dus au double jeu. Car, depuis très longtemps, il sait pertinemment que les Sourds clament haut et fort l'importance de l'accroissement du bien-être et du développement de l'autonomie par l'entremise de la LSQ, pas seulement par la parole.

En conclusion, on peut affirmer que l'éducation des Sourds souffre d'un déficit sur le plan de la connaissance et d'un grand manque d'investissement dans son développement, l'essentiel des sommes étant consacré à la médicalisation. On devrait rétablir l'équilibre entre les sommes investies dans la médicalisation et l'intégration scolaire et celles qui sont consacrées à l'éducation en langue des signes. La solution, c'est d'investir plus dans l'éducation. Il faudrait embaucher un ombudsman ou une personne sourde dont le rôle serait de faire des recommandations pour un partage plus équitable des investissements. Présentement, le gouvernement dépense sans savoir ce qui peut assurer le meilleur avenir possible aux enfants sourds. Il ne tient compte que des projets soumis par des experts qui, sans connaître la véritable nature du problème, décident de ce qui est bon pour les Sourds, à savoir l'implant cochléaire, l'audiologie, l'orthophonie, etc. Il faut bien comprendre que les sommes que l'on n'investit pas aujourd'hui pour l'éducation des enfants sourds devront être investies plus tard, lorsque ces derniers seront devenus adultes, et qu'il faudra payer pour le décrochage, l'aide sociale et les problèmes d'identité et de santé mentale, en plus des gaspillages susmentionnés. Quelle aberration ! ■



Lettre de Gilles Read à Gaston Forgues

Montréal, le 19 mars 2003

Monsieur Forgues,

Dans le bulletin d'information de la Fondation des Sourds du Québec, janvier-février 2003, vous avez clairement exprimé votre opinion défavorable à l'égard de l'intervention du ROSQ et de la SCQS dans le dossier de la reconnaissance officielle de la LSQ. Maintenant que vous avez clairement exprimé vos ressentiments, il est temps de laisser la parole à la communauté sourde.

Croyez-vous que MM. Bernard Landry, François Legault, Gérald Larose et Jean-Pierre Charbonneau soient suffisamment dupes pour laisser l'intégralité du dossier de la reconnaissance de la LSQ à la Fondation des Sourds du Québec en passant sous silence les conflits vous impliquant à la communauté sourde ?

Il semble que vous n'avez pas saisi les enjeux justifiant notre lettre adressée au Premier Ministre contre la FSQ. Laissez-nous vous en expliquer les motifs :

1-La FSQ s'immisce dans les projets mis de l'avant par la communauté sourde sans que celle-ci ne lui ait demandé aucune forme d'aide. Des projets tels que : la reconnaissance de la LSQ, l'établissement d'une école pour les Sourds émanant d'idées au sein de la communauté sourde. Cependant, vous vous êtes approprié de ces projets afin de promouvoir votre fondation auprès de la population et du gouvernement. La fondation possède de gros budgets et peut justement devancer les efforts mis de l'avant par les associations de personnes sourdes. Après coup, vous vous glorifiez des réussites de votre fondation, tout en discréditant la communauté sourde qui pourtant est l'instigatrice de votre réussite. Selon nous, il s'agit d'un manque de respect évident. De plus, vous proclamez haut et fort que *la communauté sourde devrait arrêter de se regarder le nombril* alors, je ne me gênerai pas pour vous dire que vous devriez commencer à regarder le vôtre.

2-Vous ne semblez pas avoir compris le processus démocratique décisionnel qui régit la communauté sourde. Laissez-moi vous expliquer : les individus deviennent membres d'associations régionales qui, elles, ont droit de parole au sein des associations provinciales, le ROSQ et la SCQS. Ces deux regroupements représentent, promeuvent et défendent les intérêts de la communauté sourde. Dans le dossier de la reconnaissance de la LSQ, en ne consultant pas le ROSQ ni la SCQS, vous avez totalement ignoré la communauté sourde. En effet, vous avez plutôt opté pour une collaboration avec l'IRD afin de défrayer les coûts de production du document de travail. Cependant, des personnes sourdes se sont interposées pour vous empêcher de présenter ce mémoire au nom de la communauté sourde que vous n'avez nullement consultée. Vous êtes présentement frustré d'avoir défrayé les coûts de ce document, mais pourtant, personne ne vous avait demandé de le faire.

Je pourrais faire l'analogie suivante : un homme qui couvre de cadeaux une femme qu'il désire devrait-il être furieux si elle refuse ses avances par la suite ?

3-J'aimerais savoir pourquoi pourquoi la FSQ n'a pas suivi les recommandations formulées par le ROSQ, la SCQS et toute la communauté sourde dans le mémoire sur la reconnaissance de la langue des signes, déposé au mois de mars 2001 ? Les articles proposés donnaient plus de pouvoir décisionnel aux associations de personnes sourdes sur les enjeux concernant leur communauté.

« Article 8.1 Considérant que

« (...) depuis des siècles, la communauté sourde préserve et transmet de génération en génération la langue des signes

québécoise. Sans les Sourds pour la transmettre, cette langue n'existerait pas. C'est donc dire que la langue des signes québécoise appartient à la communauté sourde. Ainsi, les Sourds doivent avoir un droit de regard et un pouvoir décisionnel sur l'avenir de leur langue;

« (...) la langue des signes québécoise permet à certains enfants sourds d'atteindre un développement langagier, cognitif et social satisfaisants et de parvenir à une plus grande maîtrise du français.

« Article 8.2 Nous recommandons que

« (...) la langue des signes québécoise soit officiellement reconnue au Québec;

« (...) l'Office de la langue française établit un partenariat avec des organismes nationaux représentants de la communauté sourde, notamment le Regroupement des organismes des Sourds du Québec (ADISQ devenu ROSQ) et la Société culturelle québécoise des Sourds (SCQS), afin de créer un comité consultatif, composé majoritairement de personnes sourdes en collaboration avec des professionnels entendants qui veilleraient à l'évaluation de l'ensemble des projets proposés concernant la langue des signes québécoise, leur langue, au développement et à la qualité de la langue des signes québécoise. »

4- Il y a une situation aberrante qui caractérise votre fondation. Votre conseil d'administration est majoritairement composé de personnes entendant. (16 personnes entendant, une seule personne malentendante et c'est votre fils qui est Sourd). Croyez-vous vraiment qu'une telle représentativité puisse servir la communauté sourde alors qu'elle n'est nullement impliquée ?

5- Plusieurs associations de personnes sourdes sont témoins du manque de respect de votre organisme à notre égard. Vous organisez des campagnes de financement pour le bien-être de notre communauté. Pourtant, vous décidez vous-même de l'orientation des mesures à mettre de l'avant et ce, sans nous consulter et vous espérez que toutes les associations de personnes sourdes suivent vos idées sans dire un mot. On peut voir clairement l'abus de pouvoir de la part de la FSQ. Le rôle de la FSQ devrait être d'appuyer les revendications et les projets mis de l'avant par la communauté sourde. Ce n'est pas le cas présentement ! Vos campagnes de financement permettent d'amasser de l'argent destiné à combler les besoins de la communauté sourde. Les donateurs et les compagnies privées donnent de l'argent pour aider les Sourds, donc cet argent ne vous appartient pas, il appartient aux Sourds.

Vous parlez de conflits d'intérêts au sein des associations de personnes sourdes. Vous embauchez votre fils à titre de directeur général de la FSQ. N'est-ce pas là une situation source de conflit d'intérêt ?

La communauté sourde, par le biais du ROSQ et de la SCQS, vous enjoint de démontrer votre honnêteté en vous présentant, accompagné des administrateurs de la FSQ, à une assemblée réunissant les associations de personnes sourdes. Vos administrateurs sont-ils vraiment au courant des rapports litigieux que vous entretenez avec la communauté sourde que vous, soit-disant, desservez ? Nous nous insurgons contre votre mainmise sur les décisions et les orientations concernant les Sourds. Et nous nous battons sans relâche pour que la communauté sourde puisse s'épanouir grâce à ses membres et non dans l'ombre d'un paternalisme contrôlant qui a trop longtemps marqué son histoire.

Gilles Read, ancien président du ROSQ

c.c. : CA du ROSQ; François Legault, ministre de la Santé; Sylvain Simard, ministre de l'Éducation; M. Gérald Larose, secrétariat à la politique linguistique; M. Jean-Pierre Charbonneau, Assemblée nationale; les organismes affiliés au ROSQ, Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD; Martin Bergevin, directeur général du CQDA; CA de la FSQ; Premier ministre Bernard Landry; Arthur Leblanc, éditeur de Voir Dire et Julie Laroche, présidente de la SCQS. ■



Interprète et médecin sont des professions distinctes

En lisant votre article, j'ai sursauté en voyant que vous considérez que l'interprète et le médecin ont le même statut quand ils dispensent leurs services. Je suis fortement en désaccord avec vous. J'ai vécu diverses expériences et été témoin de diverses situations depuis presque 30 ans. C'est un sujet qu'il ne faut pas prendre à la légère. Je veux dire deux choses. D'abord, l'interprète et le médecin pratiquent deux métiers fort différents. Le rôle du médecin est plus près de celui du mécanicien. Par exemple, l'auto présente un problème ou une personne ressent un malaise physique et le médecin, tout comme le mécanicien, doit établir un diagnostic. Les deux doivent identifier le problème et trouver son origine. Une fois le problème identifié, ils prescrivent un remède, une opération ou une réparation. Ce n'est pas le cas pour l'interprète. Sa responsabilité est de capter et d'émettre un message. Est-ce que c'est ce que fait le médecin ? Non. Il faut séparer ces deux fonctions qui n'ont aucun rapport entre elles.

Deuxièmement, l'interprétation est un métier très difficile, je le reconnais et il nécessite beaucoup d'heures de formation. À ma connaissance, il est facile pour l'interprète de s'exprimer par les signes. En effet, peu importe les erreurs de configuration, on perçoit facilement les mouvements, la localisation, l'orientation et l'utilisation de l'espace et ce, même si l'interprète s'exprime en pidgin, en français signé ou en ASL, on peut déceler les erreurs de l'interprète et deviner ce qu'il veut dire. L'important, c'est que le message passe bien. Mais il est plus difficile pour l'interprète de capter les signes des diverses personnes sourdes.

Je peux vous mentionner deux situations qui peuvent avoir des conséquences sérieuses pour les personnes sourdes. D'abord, l'interprète capte le discours d'une personne sourde. Souvent, les entendants écoutent la voix de l'interprète et non la personne sourde. Si l'interprète ne possède pas les capacités pour capter les signes, c'est le discours du Sourd que l'entendant va juger, et non celui de l'interprète. L'entendant pourra penser que vous êtes bizarre, incompréhensible ou que vous avez un problème émotif. Votre réputation est en jeu; vous risquez de perdre de l'argent ou de ne plus être invité à la prochaine conférence ou d'échouer une entrevue pour un emploi.

Autre exemple : au cours de ma carrière de professeur, je me suis aperçu, en consultant les notes de cours des étudiants, que les interprètes sont différents les uns des autres. J'ai pu constater, en signant la même phrase gestuelle à plusieurs reprises en présence d'interprètes différents, que le sens de mon propos pouvait être considérablement modifié selon l'interprète qui se trouvait en classe avec moi. Je me rappelle clairement, entre autres, avoir dit qu'une personne était gestuelle et que l'étudiant ait noté que cette personne était, au contraire, oraliste. Dans ce genre de situation, c'est le Sourd qui passe pour un ignorant, pas l'interprète, et c'est sa réputation qui est en jeu.

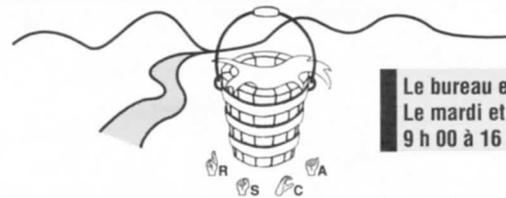
Il est dangereux de fermer les yeux sur l'identité de l'interprète. Aux États-Unis, le NAD et le RID se sont entendus pour exiger que les interprètes obtiennent un certificat selon leur niveau de compétence, sur une échelle de 1 à 5, et que les dates de ces évaluations soient rendues publiques ([voir : www.nad.org/openhouse/programs/NIC/interpreterlisthome.html](http://www.nad.org/openhouse/programs/NIC/interpreterlisthome.html)). Les Sourds ont le droit de savoir qui sont les interprètes et d'accepter ou pas de travailler avec eux. C'est un droit et il en va parfois de la réussite de leur vie, notamment lors d'une négociation avec un entendant ou d'une situation où la personne sourde tente de vendre son idée. Il est important que la personne sourde soit à l'aise avec l'interprète et que ce dernier soit familier avec les mouvements de ses mains ou de ses bras, ses expressions et ses émotions. La réussite d'une personne sourde devrait dépendre de sa propre compétence et non de celle son interprète, ce dernier accomplissant sa tâche et encaissant l'argent que ça lui rapporte. L'interprète est plus proche de l'avocat, car il faut choisir la meilleure personne pour gravir les échelons et gagner le respect.

Jules Desrosiers ■

ERRATUM

Une erreur s'est glissée sur la page couverture du dernier numéro de VOIR DIRE. Il aurait fallu lire SIVET, un dixième anniversaire fêté dans la bonne humeur ! 16 novembre 2002 et non 16 novembre 2003. Toutes nos excuses au SIVET.

Dans le numéro 114 de la revue VOIR DIRE, de juillet-août 2002, la légende d'une des photos du Centre des loisirs des Sourds de Montréal est erronée. Il aurait fallu lire : « la ligue de hockey cosom des entendants ». Nous nous excusons des inconvenients que cette erreur aurait pu causer au CLSM.



Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.

12480, 1^{re} Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsca@globetrotter.net

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE

CinéPhotos

**Spécialité : production vidéo
pour assurer à 100% l'accès
des Sourds à l'information générale**
(adaptation en LSQ, dramatisation, bande sonore, sous-titres, etc.)

Photographie en tous genres

**Compétence et qualité
GARANTIES**

CinéPhoto S.
65, rue de Castelnau ouest, local 400, Montréal (Qué.) H2R 2W3
Téléphone : (514) 270-8145 (ATS/voix) / 1 (800) 855-0511 (SRB)
Télécopieur : (514) 270-0508 - Courriel : cinephoto@jonctioninter.net



Le nouveau mode de financement des organismes...

Ne vous étonnez pas de recevoir (ou d'avoir reçu) une lettre vous indiquant que votre financement de base ne proviendra plus de l'OPHQ, tel qu'auparavant, mais bien d'un ministère provincial. Cela fait suite à la première étape du plan de transfert et de concentration du soutien financier en appui à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome.

Le but de ce plan de transfert est de simplifier le financement des organismes qui n'auront plus qu'une enveloppe unique de financement pour mener à terme **leur mission globale** (soit leur travail au quotidien).

Si votre organisme **ne recevait pas** de financement gouvernemental, cette nouvelle mesure **ne s'appliquera pas** à vous et vous devrez poursuivre votre recherche de financement comme par le passé.

Le financement de base

À partir du 1^{er} avril 2003, le CQDA recevra donc son financement de base du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) parce qu'il défend et promeut les droits des personnes vivant avec une surdité.

Un organisme membre du CQDA, qui offre des services et qui recevait une enveloppe de l'OPHQ, recevra désormais son financement du ministère dont relève sa mission (SACA, santé, éducation, travail, etc., c'est selon).

Compte tenu que le plan de transfert est en cours et qu'il reste encore plusieurs étapes à franchir afin qu'il soit complété, le gouvernement assure cette année aux organismes le même financement de base qu'en 2001-2002, et leur fera parvenir une avance dès les premières semaines d'avril afin qu'ils ne se retrouvent pas sans le sou. Donc pas d'inquiétude de ce côté, mais les organismes devront tout de même remplir une demande de financement.

Les lettres et formulaires

Il est donc important que votre organisme porte une attention spéciale à toute correspondance en provenance du gouvernement et y réponde au besoin.

Si vous recevez un formulaire de demande de financement, remplissez-le et retournez-le au ministère concerné. Si vous étiez autrefois financé par l'OPHQ, vous devrez le faire afin de vous assurer d'un financement de base. Bien sûr, outre ce financement de base, les organismes devront continuer à déposer des demandes de subvention non récurrentes aux différents ministères pour leurs projets spéciaux.

Si vous n'étiez **pas** financé par l'OPHQ par le passé et que le gouvernement ne vous **a pas** fait parvenir de lettre vous indiquant que vous recevrez désormais un financement récurrent, les formulaires de demande de subvention que vous recevrez ne concernent qu'uniquement vos projets spéciaux non récurrents.

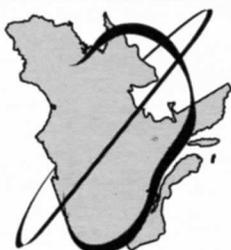
Les besoins spéciaux

Dans sa politique, le gouvernement prévoit éventuellement allouer des sommes supplémentaires pour les besoins spéciaux des organismes (frais d'interprétariat, de prise de note, d'adaptation des documents). **MAIS** les montants pour les besoins spéciaux devront être justifiés par des **dépenses passées**. Il faudra donc prouver au gouvernement que l'organisme a bel et bien payé des honoraires pour ses besoins spéciaux (et que ces sommes apparaissent aux états financiers) avant de faire une demande de financement pour payer ces dits besoins spéciaux. C'est donc dire que la somme qui sera éventuellement allouée pour les besoins spéciaux ne sera pas fixe et variera suivant les besoins **réels** de chaque organisme. Un plafond de financement des besoins spéciaux sera toutefois établi (on parle d'un possible 15 % du financement de base).

Il est donc important que les états financiers de votre organisme comprennent dès maintenant un poste budgétaire distinct pour les besoins spéciaux. Si ce n'est pas le cas, vous aurez peut-être de la difficulté à prouver vos besoins et donc à obtenir un financement supplémentaire lorsque ce dernier sera disponible. Demandez à votre comptable de modifier vos états financiers afin qu'ils reflètent bien vos dépenses pour vos besoins spéciaux.

Si vous avez l'habitude de recourir aux services de bénévoles pour répondre à vos besoins, il serait préférable pour votre organisme de changer ses habitudes et de payer les honoraires de ces professionnels. Il vous faudra prévoir des sommes pour défrayer les coûts **réels** de vos besoins spéciaux afin d'être en mesure d'ensuite prouver au gouvernement qu'il vous faut de l'argent supplémentaire à cause de vos besoins spéciaux. Si vous n'effectuez pas cet exercice, vous pourriez être privés du financement qui sera mis à votre disposition et qui vous reviendra de droit. Mais sans preuve de dépenses pour vos besoins spéciaux, il vous sera difficile de demander au gouvernement de l'argent supplémentaire le moment venu.

Votre financement, voyez-y ! ■



CQDA / QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer !

Congrès de la FMS du 18 au 26 juillet 2003



Par Arthur LEBLANC, vice-président du comité organisateur

Les préparatifs et l'organisation du prochain congrès de la Fédération mondiale des Sourds, qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 18 au 26 juillet prochain, vont bon train. Les travaux suivent leur cours selon l'échéancier établi au départ. Le nombre d'inscriptions et les réservations des stands de la salle d'exposition sont même en avance, si l'on compare au dernier congrès de la FMS de 1999 à Brisbane en Australie.

Le spectre d'une possible guerre fait hésiter beaucoup de gens à s'inscrire au congrès, surtout en Europe et aux États-Unis. C'est compréhensible comme situation, mais nous avons bon espoir que tout sera résorbé très bientôt.

Quoi qu'il en soit, le comité organisateur a décidé d'accélérer la cadence des réunions qui ont eu lieu à toutes les fins du mois depuis le début de l'année et il en sera de même jusqu'à la tenue du congrès. Récemment, les membres ont visité encore une fois le Palais des congrès agrandi et rénové pour s'assurer que le tout répond bien aux attentes du congrès.

Les photos ci-contre valent mille mots comme l'on dit : ■



Scène de réunion où les membres suivent attentivement les débats.



L'hôtel Holiday Inn Select, du quartier chinois, en face du Palais des congrès où se tient régulièrement les réunions préparatoires. En passant, cet hôtel servira de quartier général du comité organisateur pendant la semaine du congrès et logera les dignitaires et invités de marque.



Les membres du comité organisateur et les membres de certains sous-comités. De gauche à droite, première rangée : Denise Read, Yvon Mantha, Arthur LeBlanc, Manon Desharnais, Hélène Hébert, Marjolaine Huard. Deuxième rangée : Chantal Giroux, Geneviève Leclerc, Liz Scully, Jacques Gariépy, James Roots, Len Mitchell et Yann Lacroix. Le président Chris Kenopic était absent lors de cette dernière réunion.

Photos : Claude DROUIN



RE/MAX®
RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome
Huguet Caron
Agent immobilier affilié



1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2
Par le SRB : 711
Bur.: (514) 766-1002
Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 769-3232
huguetcaron@hotmail.com
www.remax-quebec.com/performance

Huguet Caron
Interprète gestuelle
Par le SRB : 711
Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 765-0002



Chronique immobilière

Par Huguette CARON



L'entretien de la maison

Une maison nécessite une attention constante. Un entretien régulier prolonge la durée de vie de votre propriété, en maintient la valeur marchande et réduit les risques de détérioration accélérée. De plus, le coût de l'entretien est de loin inférieur au coût des réparations majeures.

Parmi les travaux d'entretien à ne pas négliger, mentionnons d'abord la toiture. Si elle n'a pas été refaite depuis plusieurs années, faites-la examiner par un spécialiste.

Examinez ensuite les fenêtres et les portes. Un changement de la fenestration permettrait peut-être des économies d'énergie l'hiver prochain.

Inspectez attentivement toutes les composantes de bois à l'extérieur de la maison. La clôture est-elle solide ou certaines

planches sont-elles en train de tomber ? Les gouttières sont-elles bien étanches et les renvois bien dégagés ? Y a-t-il des fissures à l'extérieur des fondations ou autour des fenêtres ? Les briques du patio sont-elles bien en place ?

L'inspection doit ensuite se poursuivre à l'intérieur de la maison. Le système de chauffage, la plomberie, l'électricité doivent être maintenus en bon état. La négligence peut entraîner des réparations majeures en plus de mettre en danger votre sécurité.

Lors de la vente de votre maison, vous pourrez bénéficier des dividendes que rapporte un programme d'entretien régulier.

Si vous pensez acheter ou vendre votre maison, utilisez les services d'un professionnel, membre de la Chambre immobilière du Grand Montréal. ■

« J'ai le droit de voter...
et je vais voter »

Élections du 14 avril 2003

Voici les principales étapes du calendrier électoral

Au début de l'événement, vous recevrez par la poste un avis vous indiquant si votre nom est inscrit sur la liste électorale ainsi que le *Manuel de l'électeur*.

**Conservez ces documents,
vous y trouverez des
informations nécessaires
à l'exercice de votre droit de vote.**



Révision de la liste électorale : du 24 mars au 1^{er} avril 2003

Pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale. Pour vous inscrire ou corriger votre inscription, présentez-vous à votre bureau de révision et n'oubliez pas d'apporter deux pièces d'identité.

Révision spéciale : du 2 au 9 avril 2003

C'est votre dernière chance pour apporter une modification à la liste électorale. Toute nouvelle inscription effectuée lors de la révision spéciale permet de voter uniquement le jour des élections.

Le vote par anticipation : les 6 et 7 avril 2003

Si vous croyez être dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pourrez voter par anticipation. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité pour exercer votre droit de vote.

Le vote le jour des élections : le lundi 14 avril 2003

Vous recevrez à votre domicile la *carte de rappel* vous indiquant l'adresse de votre bureau de vote ainsi que le nom des candidats en lice dans votre circonscription. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité pour exercer votre droit de vote.

Pour de plus amples renseignements :
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Site Web : www.electionsquebec.qc.ca

Courriel : info@electionsquebec.qc.ca

 Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644

 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

5^e Journée internationale des femmes Sourdes



Grande fête de solidarité entre les femmes sourdes et entendantes

Par l'équipe de la MFSM

Cette grande fête pour les femmes sourdes a été une très belle réussite grâce à la générosité des 22 bénévoles et de l'équipe de travail de la Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM) qui se sont impliquées en donnant de leur temps à l'organisation et à la réalisation de cet événement auquel elles croient et dont elles sont fières.

C'est aussi grâce à la collaboration financière de la Fondation des Sourds du Québec, de la Maison des femmes sourdes de Montréal et des nombreux commanditaires qu'a pu se réaliser cette 5^e Journée internationale des femmes sourdes.

Oui, oui ! Déjà cinq ans. Le croiriez-vous si nous vous disions que la Journée internationale des femmes n'était pas accessible aux femmes sourdes avant que n'arrive la Maison des femmes sourdes de Montréal ?

Voilà une bonne raison de vouloir répéter l'expérience car elle permet aux femmes sourdes de prendre leur vie en main tout en sortant de l'isolement. Cela leur permet aussi de développer un sentiment de fierté et de solidarité avec d'autres femmes.

Plus de 150 femmes sourdes se sont jointes à nous et ont profité de huit stands regroupant différents partenaires de la MFSM, tels que : S.O.S. violence conjugale, les Maisons d'hébergement, la Coalition sida des Sourds du Québec, le Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes, le Mouvement contre le viol et l'inceste, Suicide-Action Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal.



Les deux femmes à gauche nous racontent leur vie en Afghanistan.



Il y avait huit stands. C'était au tour de la police de donner une conférence.

En plus des stands, les femmes ont eu la possibilité d'assister à deux conférences offertes par Madame Shafiq Awj d'Afghanistan et par Madame Youmna Tajrine qui nous a parlé du Liban. Elles ont expliqué les conditions de vie des femmes de ces deux pays.

Après le buffet, les femmes ont eu droit à un match d'improvisation sourds-entendants formé d'équipes mixtes.

Cette initiative respecte la philosophie de la MFSM qui veut faciliter l'intégration des communautés sourdes et entendantes. De plus, cette activité favorise une meilleure communication entre elles.

Cette belle journée s'est terminée avec un spectacle surprise du Cirque national des clowns qui a su, par ses pirouettes et ses blagues, nous faire éclater de rire. C'était comme si le printemps nous arrivait !

Que de rires, de joie et de partage !

La Maison des femmes sourdes de Montréal est très heureuse d'avoir permis aux femmes sourdes et entendantes de travailler ensemble. Elles ont partagé leurs connaissances et leurs compétences pour faire de cette fête une belle réussite.

Nous souhaitons que vous reveniez pour revivre cette expérience l'an prochain, tout en vous y impliquant peut-être...

Vous êtes les bienvenues en tout temps car nous sommes toujours là pour vous, pas seulement lors d'événements spéciaux. N'oubliez pas que la Maison des femmes sourdes de Montréal vous appartient, **profitez-en !** ■

Louise Martin,
interprète et
Mélanie Galarneau,
présidente de la
MFSM.



Photos : MFSM



Nos fidèles bénévoles
à l'accueil, de g. à d.
Marguerite Côté,
Claire Melançon et
Jocelyne Proulx.

Voici deux
clowns
professionnels
qui nous ont fait
énormément
rire !



5e Journée internationale des femmes sourdes (suite)



Le thème de l'improvisation : l'amour magique.
Les deux équipes s'amuse en masse.

Voici l'équipe professionnelle d'improvisation composée de Benoit Landreville, Rémi Maltais, Carmen Marques et Alice Dulude qui ont joué avec les entendants.



Service d'aide à l'emploi



Par Geneviève ALAIN,
conseillère en emploi

Les salons de l'emploi

J'ai pensé vous parler des salons de l'emploi-éducation-formation-carrière car plusieurs événements auront lieu au cours des prochains mois.

Qu'est-ce qu'un salon de l'emploi ? C'est un événement de rencontre, entre les chercheurs d'emploi et les employeurs, qui vise à faciliter l'embauche de candidats qualifiés. À l'heure actuelle, ce genre d'événement s'est imposé comme le plus grand au Québec. Il répond aux besoins des chercheurs d'emplois en mettant à leur disposition les ressources et les outils nécessaires pour les aider à mieux gérer leur carrière.

À chaque édition, l'événement met en scène plusieurs exposants tels que les entreprises à la recherche de main-d'œuvre spécialisée, les agences de placement, les institutions spécialisées, les centres de formation continue, les spécialistes en orientation de carrière, etc.

Saviez-vous qu'il y a des avantages à aller rencontrer des employeurs sous un même toit ? Il me fait plaisir de vous énumérer les raisons positives de ce genre de rencontre.

1. Vous avez l'occasion de vous rendre d'un stand à l'autre afin d'étudier le type d'entreprise qui pourrait vous intéresser.
2. Comme c'est tout sous un même toit, pas besoin de se déplacer en voiture, ni d'envoyer son c.v. par télécopieur ou par courriel. On le remet en personne. On a la chance de se présenter, de faire des contacts et de mieux connaître les besoins et les exigences des compagnies.

Les inconvénients qu'on peut y rencontrer sont :

- 1- Plusieurs chercheurs d'emploi vont dans ce genre de rencontre afin de se dénicher un emploi, ce qui veut dire que la compétition est féroce.
- 2- Il peut y avoir une longue file d'attente afin de parler au représentant de la compagnie.
- 3- Il peut arriver que ces compagnies qui sont sur place ne répondent pas à ce que l'on recherche vraiment.

Recommandations :

- 1- Avoir une apparence soignée, c'est-à-dire être bien habillé pour ces visites au salon.
- 2- Regarder directement son interlocuteur.
- 3- Sourire.
- 4- Se montrer intéressé à ce que nous dit l'interlocuteur.
- 5- Préparer des cartes d'affaires qui vous représentent vraiment avec vos qualifications professionnelles. Cette carte d'affaires est un moyen pour mieux « vendre » vos services.
- 6- Avoir en sa possession des copies de ses lettres de présentation et de son curriculum vitae afin d'en donner aux employeurs qui sont sur place.
- 7- Préparer à l'avance une petite note afin de faciliter la communication entre vous et l'interlocuteur. À titre d'exemple : « Je m'appelle Geneviève Alain et je suis une personne sourde, c'est pourquoi j'ai décidé de vous écrire

ce petit mot afin de faciliter la communication entre vous et moi. Je désire donc poser ma candidature pour un poste de type manuel ou toute autre tâche (donner un exemple) qui n'exige pas de communication. Merci beaucoup ».

- 8- Lorsque vous aurez remis une copie de votre lettre de présentation et votre c.v., demandez le nom de la personne et son titre, notez les informations pour les recontacter.
- 9- Lorsque votre rencontre sera terminée, il serait important de serrer la main de la personne à qui vous vous êtes adressée tout en souriant. C'est une question de politesse.

Les prochains salons de l'emploi sont :

- Expo-Sourds (organisé par la Société culturelle des Sourds du Québec, ouvert à tous et parfait pour faire des contacts) le 26 avril 2003 au Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, 8146 rue Drolet Montréal (métro Jarry). Présentation des organismes pour les personnes vivant avec une surdité.
- Salon de l'Ouïe (ouvert à tous et utile pour faire des contacts) à l'aréna Cartier, tout près du pont Viau
- Salon des carrières en technologie de Montréal (9^e édition) - Informatique, télécommunications, ingénierie, biotechnologie / pharmaceutique - (ouvert à tous), mercredi 24 septembre 2003 de 14 h à 19 h, jeudi 25 septembre 2003 de 11 h à 19 h, au Palais des Congrès 1001, rue Bleury à Montréal
- Salon Éducation-Formation-Carrière (ouvert à tous), les 15-16-17-18 octobre 2003 à la place Bonaventure
- La Foire de l'emploi à Québec (ouvert à tous), les 23 et 24 octobre 2003 de 9 h à 17 h, 25 et 26 octobre de 10 h à 17 h au Centre de foires de Québec (ExpoCité) 250 boul. Wilfrid-Hamel

J'ose espérer que ces renseignements vous seront utiles afin de pouvoir vous mettre sérieusement à la recherche d'un emploi ou d'un organisme quelconque qui saura mieux vous guider dans vos démarches personnelles.

Si vous souhaitez de plus amples informations concernant ces salons de l'emploi, n'hésitez pas à m'écrire (emploi@aimcroitqc.org) ou à me téléphoner (514-744-2613 ATS) et il me fera plaisir de vous aider. Bonne chance dans vos recherches.

À vos marques... prêts... partez ! ■

AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS



Saguenay — Lac-St-Jean inc.

3488, rue Radin, C.P. 2045
Jonquière (Québec) G7X 7X6
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)
Fax : (418) 542-0493

Conseil d'administration 2002 - 2003

Président : Jean-Yves Bouchard • Vice-président : Peter Lechensky
Secrétaire : Poste vacant • Trésorier : Poste vacant
Directeur général : Henri-Paul Desgagné • Directeur : Daniel Guérin

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.



Nouvelles de l'APVSL

Par Gabriel POTVIN



L'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval (APVSL) est fi re de vous annoncer la nomination de monsieur Gabriel Potvin au poste de coordonnateur de l'association. L'APVSL est un organisme   but non lucratif qui aide les personnes sourdes, malentendantes ou sourdes-aveugles de Laval   briser leur isolement. Elle leur offre toute l'aide dont elles ont besoin pour qu'elles puissent s' panouir.

Nouveau Caf  Internet



L'APVSL a aussi l'honneur de vous annoncer l'ouverture d'un caf  Internet le 12 mars 2003 et la nomination de monsieur Beno t Landry au poste de technicien en informatique du caf  Internet. Nous avons mis   la disposition des personnes handicap es et non handicap es, six ordinateurs branch s en r seau et ayant des connexions Internet   haute vitesse, ainsi que des webcams. Nous offrirons d'ici peu des cours d'informatique pour apprendre   utiliser Office 2000, Windows XP, et d'initiation   l'informatique. D'autres cours viendront s'ajouter par la suite. Pour en savoir plus sur notre caf  Internet ou sur les cours qui y sont offerts, n'h sitez pas   communiquer avec nous.

Nous aimerions avoir vos commentaires et vos id es pour des sujets de conf rences ou lieux de sorties de toutes sortes. N'h sitez pas   nous proposer des projets que nous verrons   concr tiser pour votre plaisir et suivant vos besoins.

Nous voulons vous dire aussi que l'APVSL organise un tournoi de golf qui se tiendra le 27 juin 2003, au Club de Golf « Carling Lake »   Brownsburg (pr s de Lachute). Le co t de chaque billet pour jouer est de 125 \$ non-membre, 110 \$ membre ou 50 \$ pour le souper-soir e. Pour en savoir plus long, faites-nous signe.

J'esp re que tous les sourds, malentendants et sourds-aveugles participeront   nos conf rences et nos activit es. Nous serions heureux de vous compter parmi nos membres et nos b n voles.

Au plaisir!



De gauche   droite : Lyne Noiseux, adjointe   la direction, Denis Henry, pr sident APVSL et Gabriel Potvin, nouveau coordonnateur.

Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil
d'administration
2002-2003

Pr sident : Denis Henry • Vice-pr sident : Jean-Luc Leblanc
Secr taire : Solange Ouellette • Tr sorier : Poste vacant
Administrateurs : Roland Aubry, Mme Ginette Cyr-Bujold
Beno t Landry et Jean-Michel Malary



Les « zones grises » du ministère de l'Éducation ou l'accessibilité à la petite cuiller !

Un jeune Sourd déjà en emploi entend parler d'un autre emploi qu'il pourrait occuper dans la construction. Très intéressé, il réussit à communiquer avec l'employeur concerné pour se faire dire qu'il y a toutefois un prérequis à cet emploi dans la construction : il faut avoir suivi avec succès le cours de sécurité au travail dans le domaine de la construction. On lui indique où il peut suivre ce cours d'une durée de 30 heures. Très motivé, il se présente à l'école de formation professionnelle avec son père, s'inscrit au cours qui se donne en deux fins de semaine et paie la somme exigée pour l'inscription. Il appelle ensuite au SIVET pour faire sa demande de services d'interprétation.

Au SIVET, on lui demande s'il a fait une demande d'interprétation à la commission scolaire qui offre ce cours et qui a accepté son inscription. Le père du jeune homme appelle donc à l'école de formation et formule la demande d'interprétation pour son fils. La réponse n'est pas très longue à venir : son fils pourra suivre le cours avec un service d'interprétation à la condition d'en défrayer le coût à 60\$ l'heure ! Le père est atterré et accepte de se faire rembourser l'inscription, compte tenu qu'il n'a pas les moyens de déboursier une telle somme. Il rappelle le SIVET pour annuler sa demande.

Mis au courant de la réponse de l'école, le SIVET a décidé de faire des démarches pour rendre accessible ce cours au jeune Sourd concerné et pour faire défrayer ces coûts par la commission scolaire. En collaboration avec l'OPHQ, nous ferons tout en notre pouvoir pour que cette commission scolaire prenne ses responsabilités.

Mais pourquoi cette commission scolaire refuse-t-elle de rendre ce cours accessible aux personnes sourdes ? Parce que ce cours n'appartient à aucun programme officiel du ministère de l'Éducation. Jugeant des besoins du milieu à juste titre, la commission scolaire a accepté d'organiser ce cours qui doit cependant faire ses frais : d'où les frais d'inscription de 180 \$. L'étudiant qui s'y inscrit ne peut cependant bénéficier d'aucune bourse car ce cours appartient au secteur de l'Éducation permanente et ne procure aucun crédit d'étude. Pourtant, c'est un cours obligatoire pour quiconque veut pouvoir travailler dans le secteur de la construction. Or, le secteur de la construction est en pénurie importante de main-d'œuvre. On pourrait croire que les Sourds ont tout intérêt à se qualifier pour y travailler. Et ce jeune Sourd, qui est déjà au travail dans un secteur connexe à la construction, entend faire comme tout le monde en essayant d'améliorer ses perspectives d'un emploi plus rémunérateur. À ce titre il fait preuve de débrouillardise et d'autonomie.

On lui souhaite de tout cœur de réussir et on espère que la bataille que nous allons mener pour faire reconnaître la facturation rattachée aux services d'interprétation servira à plusieurs autres par la suite.

Savez-vous que le ministère de l'Éducation se livre sans le vouloir à un jeu cruel ? Des écoles, des centres de formation annoncent des cours de toutes sortes, intéressants par bien des aspects. On promet également des services d'interprétation. Cependant, quand des candidats sourds s'y présentent, on leur apprend que pour s'inscrire ils doivent passer un test... et que pour ce test, malheureusement, rien ne prévoit les services d'interprétation !

De quelle maladie souffre donc ce ministère en particulier ? À tout le moins d'un manque de logique, d'un manque de

« continuum » dans le langage de ses fonctionnaires. Faut-il leur rappeler que la surdité est une limitation constante et qu'on vit avec pendant le cours qu'on suit, et avant... et après ! Qui donc, et à quel niveau, ne se préoccupe pas d'adapter ses produits aux personnes handicapées au sein du ministère de l'Éducation ? Est-ce parce qu'il y a un programme de bourses pour les étudiants gravement handicapés qu'on peut s'asseoir sur ses lauriers et dire que les services éducatifs sont accessibles aux Sourds ?

Ne faudrait-il pas soulever ces questions auprès de nos députés qui s'appêtent à nous demander un vote pour nous représenter à l'Assemblée nationale ? Je pense que ce serait un moment parfait pour intervenir publiquement sur un certain nombre d'aberrations dont on entend parler encore trop souvent, et pas seulement au ministère de l'Éducation d'ailleurs. Dans le passé, les organismes régionaux d'interprétariat ont tenté plus d'une fois, sans succès, de soulever ces fameuses « zones grises » auprès du ministère de l'Éducation. La blague est vieille, mais tant pis : ils sont sourds pour vrai. Et aucun interprète ne pourra leur communiquer quoi que ce soit, car ils se tiennent aussi les yeux fermés ! Ce ministère a une réputation d'avoir les deux pieds dans la même bottine, si on peut dire. À eux de nous prouver qu'ils ne méritent pas cette réputation. À suivre donc... ■

Un projet en LSQ sur CD-ROM seulement pour les sourds !



Bonjour à toute la communauté sourde !
Je m'appelle **Isabelle Lemay**.
Je suis une personne entendante.
Je maîtrise la LSQ.
J'étudie à l'UQAM en psychologie.
Je travaille aussi avec les sourds gestuels.

Avez-vous vu la publicité de mon projet ? Je cherche encore des personnes sourdes pour participer à mon projet ! Depuis septembre 2002, 15 personnes sourdes ont participé à mon projet... Un gros merci ! J'ai encore besoin de 35 personnes sourdes avant juin 2003 !

Au Québec, on ne connaît pas la qualité de vie des sourds... Alors j'ai besoin de vous pour évaluer votre qualité de vie. Il y a des questions sur votre travail, votre couple, vos amis, vos loisirs, votre surdité, votre santé, votre stress, votre support... Alice Dulude signe en LSQ toutes les questions sur un CD-ROM. Si vous avez de la difficulté à lire le français, ce n'est pas grave car tout est en LSQ !

Pour participer, vous devez être :

1. sourd profond
2. sourd avant l'âge de 3 ans
3. avoir appris la LSQ :
 - a. entre l'âge de 0 et 7 ans ou
 - b. après l'âge de 12 ans
4. avoir entre 18 et 60 ans
5. avoir des parents entendants.



Vos noms et vos réponses sont confidentiels (*secrets*). C'est seulement 2 heures et je peux aller chez-vous !
J'ai hâte de vous rencontrer ! J'attends vos courriels maintenant !
Si vous avez des questions, écrivez-moi !

courriel : isabellelemay@internet.uqam.ca



3565, rue Berri, suite 230
Montréal (Québec) H2L 4G3

Tél.: ATS : (514) 285-2229
Voix : (514) 285-8877
Fax : (514) 285-1443
ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555
(après les heures de bureau)

Groupe

CinéPhotos

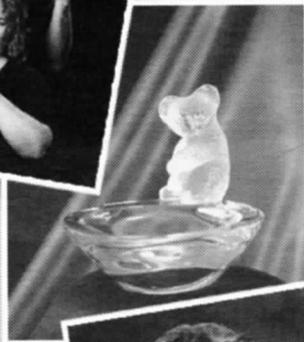
*Faites-nous
signe et...*

Clic!

Casting



Cristal



Profil



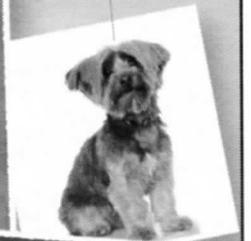
Corporation



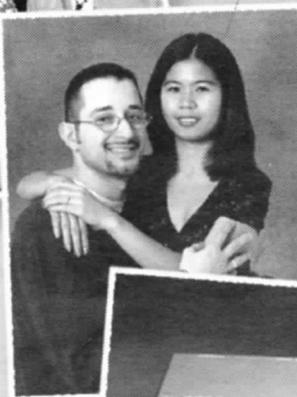
Couple



Animal



Famille



Commercial



**Service de photo
en tout genre**

65, rue de Castelnau ouest
Local 400
Montréal (Québec) Canada
H2R 2W3

ATS: 1 (514) 270-8145

SRB: 1 (800) 855-0511

FAX: 1 (514) 352-4437

Courriel: cinphoto@jonctioninter.net



Décès de Serge Brière

Par Yvon MANTHA, éditeur adjoint

À Hull, le 16 février 2003, est décédé Serge Brière à l'âge de 51 ans. Il était l'époux de Johanne Boulanger et le fils de feu Léo Brière et de feu Germaine Bélec. Il laisse dans le deuil son fils Évian, quatre sœurs (Lucille, Raymonde, Claudette, Madeleine), sept frères (Jean-Marc, Roger, Albert, Paul, Robert, Pierre, Michel). Il rejoint dans l'au-delà sa sœur Gisèle et son frère Aurèle.

À ses funérailles, entre 200 et 300 personnes sont venues lui porter respect et ce, malgré les avertissements de tempête de neige.

Le 16 février, la communauté sourde perdait donc un leader culturel important et symbolique. Dans ce numéro, la revue VOIR DIRE rend hommage à Serge Brière par de nombreux témoignages et photos. Je remercie tout spécialement M. Gilles Lefebvre, professeur de mime dans les années soixante et actuel intervenant en surdi-cécité à l'IRD, pour sa précieuse collaboration.

Doté d'un calme exemplaire et d'une profonde réflexion, je garde en souvenir de Serge, ce compagnon de classe des années 1960-1970 celui d'un expert de grand talent en art et théâtre.



Photo prise au mariage de Serge et Johanne le 3 août 2002. On les voit avec leur fils Évian.

Comité Serge-Brière

France Boulanger, belle-sœur de Serge, a demandé de créer un fonds afin d'améliorer les services et venir en aide aux personnes sourdes francophones hospitalisées. Le but de ce fonds est d'éviter que d'autres Sourds aient à vivre les difficultés éprouvées par Serge lors de son long séjour à l'hôpital : manque d'interprètes, d'émissions sous-titrées, d'ATS, de revues spécialisées dans le domaine de la surdité, etc.

La mise sur pied du Comité Serge-Brière permettrait de réaliser le souhait de Serge en répondant aux besoins des personnes sourdes hospitalisées. Les objectifs du comité sont de fournir aux patients l'accès aux technologies et à l'équipement visuel, de défrayer le coût du transport et des repas des personnes bénévoles qui donnent des services aux patients, de sensibiliser et de d'offrir une formation de base en LSQ aux infirmières et infirmiers, d'avoir accès à des documents spécialisés dans le domaine de la surdité (bandes dessinées, revues, etc.), de soutenir les jeunes patients, etc.

Les membres du comité Serge-Brière sont : Andrée Gagnon, présidente, Line Fortin, vice-présidente, Céline Langlois, secrétaire, Marie-Josée Blier, trésorière. Les collaborateurs sont : Joël LeMay, Micheline Martineau, Jean-Marc Sauvè, Lise St-Louis.

À mon cher Serge, à un grand artiste !

De ton petit frère Michel

Mon dernier anniversaire, le 14 février, a été marqué par deux événements importants, d'abord, le départ de ma grande sœur Gisèle que j'aimais tant, et ensuite par celui de mon cher Serge, que nous célébrons ensemble aujourd'hui.

Cela s'est passé comme un appel lointain lancé par mes parents, Léo et Germaine. Gisèle est venue chercher son petit frère pour faire le grand voyage dans un lieu où la souffrance n'existe plus et l'accompagner vers des horizons de paix intérieure. Tous les deux sont maintenant réunis à ceux et à celles qui les ont précédés et tant aimés.

Vous voulez que je vous parle de Serge ? C'était mon modèle. Celui que j'ai essayé de suivre, tel un oiseau survolant l'océan. Il m'a tant donné. Curieux de tout, essayant de comprendre et de vivre pleinement, Serge a eu une vie riche parsemée de nombreux voyages, de rencontres inoubliables et d'ami(es) formidables. Il savait réaliser ses rêves, ses projets, ses ambitions.

Il était un grand artiste, un poète du geste, ayant à cœur de faire connaître la culture de ses semblables, la culture sourde. Serge a toujours mené une lutte incessante pour la juste cause des droits de sa communauté et pour la reconnaissance de la langue des signes québécoise. Il s'est battu et il a gagné.

Serge, c'est également du gâteau, un papa plein de bonheur et d'amour pour sa famille, pour sa femme Johanne et pour son fils, le petit Évian.

Je sais qu'il souhaite que l'on s'amuse aujourd'hui, que l'on rit tous ensemble, qu'on éloigne de nous au plus vite la tristesse. Serge savait rire et nous faire rire.

Serge, mon frère, je t'aime beaucoup. Tu vas me manquer, mais on se reverra.

En souvenir de toi et de Gisèle,
voici un refrain que maman aimait tant* :

*Du printemps en fleurs,
La première brise,
Souffle dans la plaine et sur les coteaux,
Il faut aller voir mûrir les cerises,
Pour les amoureux, pour les oiseaux.
Serge, je te remercie,*

* - Extrait de la chanson: *Le temps des cerises*



En visite à la résidence de M. Alpha Boubacar Diop, directeur de l'école des Sourds de Conakry, Serge s'est prêté de bonne grâce au tressage de ses cheveux par une fillette guinéenne.



**Association des
Sourds de l'Estrie inc.**

35 ans • 1968 - 2003
Samedi 11 octobre 2003

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 563-2313

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Nouveau numéro de télécopie

Aline Paillé, présidente • Raymond Vallières, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire
Dania Romero, trésorière • Sylvie Brière, administratrice
Danielle Bourdeau, administratrice • Vincent Leduc, directeur des loisirs



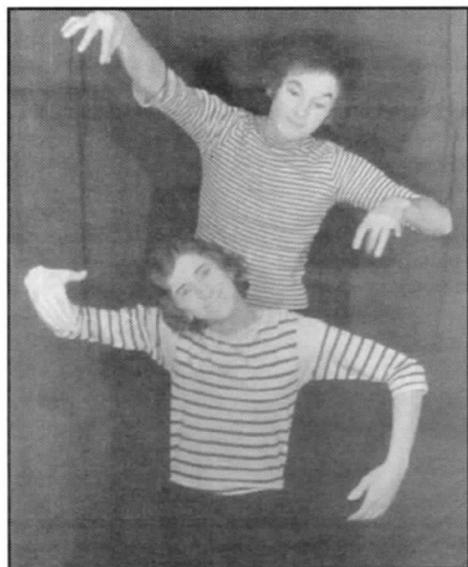
Par Gérard LABRECQUE

De 1984 à 1990, Serge Brière a enseigné la langue des signes québécoise à l'IRD avec Johanne Boulanger, son épouse. C'était vraiment un professeur apprécié de ses étudiants. Il était honorable et juste. Serge était un homme populaire au théâtre. Il a voyagé un peu partout au Canada et aux États-Unis afin d'y recueillir de l'information sur le théâtre. Il était expert en la matière et savait transmettre de façon extraordinaire sa passion du théâtre.

Serge, et d'autres enseignants sourds, ont collaboré à la parution d'un livre sur la LSQ. Serge a aussi formé d'autres Sourds qui voulaient devenir professeur en LSQ. Depuis 1992 et jusqu'à son décès, Serge travaillait avec les adolescents sourds dans une résidence de Hull.

Le nom de Serge Brière demeurera gravé dans le cœur de la communauté sourde. Jamais les personnes sourdes n'auraient pensé que son départ pour un autre monde serait si rapide. Il demeurera une personne importante dans nos souvenirs. Serge aura été un modèle en théâtre, mode d'expression auquel il a consacré plusieurs années de sa vie.

Son souvenir restera marqué dans le cœur de tous et chacun.



Par Gilles LEFEBVRE,
professeur de mime, ISM

Un petit mot pour Serge

Toi en chasseur de papillon, c'est la première image que j'ai dans la tête en pensant à toi. Dans cette pantomime, tu exprimais ta grande sensibilité et ta gentillesse. Quel beau souvenir !

Salut Serge !

Serge tire les ficelles du pantin (Alain Mercier).

Par Jules DESROSIERS

Je n'ai jamais pu oublier Serge. Il a été le premier à me dire ces deux mots magiques : culture sourde. Vers 1979, je suis parti à Vancouver pour m'y installer un an. J'ai rencontré Serge à une joute de ballon-vollant. À partir de ce jour, presque à chaque semaine, il m'invitait à prendre un café après la partie. Comme j'étais un Québécois (LSQ) en exil comme lui, il ne voulait pas que je me sente perdu. Il m'a fait comprendre à quel point il était important de prendre conscience de notre identité et d'être fier de notre langue de signes. Je le considère comme un pionnier au Québec quant à la définition du terme *culture sourde*. De plus, j'ai été frappé par trois grandes qualités chez lui : sa générosité, sa capacité d'écoute et sa constante recherche de nouveautés. Il a toujours été disponible pour moi et nous avons passé des heures à discuter. C'était un homme de cœur et un bon pédagogue. C'est triste de le voir partir de façon si prématurée. Raymond Dewar s'est levé pour défendre les droits de la personne sourde. Serge Brière, lui, a défendu la valeur de la langue des signes et de la culture sourde. Je crois qu'il faut reconnaître Serge Brière comme un personnage sourd très important et écrire son nom dans l'Histoire des Sourds du Québec. Grâce à lui, nous sommes fiers de notre langue des signes québécoise (LSQ).

Par Andrée GAGNON, présidente du Comité Serge-Brière

Serge Brière est une personne d'influence qui a marqué les Sourds qui ont bénéficié et apprécié ses conseils sur ce qu'est une personne sourde dans la société.

Pionnier dans le théâtre des Sourds québécois, Serge était reconnu au niveau international tant pour ses mimes que pour son théâtre. Il a su relever plusieurs défis dans le domaine de l'emploi au niveau professionnel en tant qu'enseignant de la langue des signes québécoise (LSQ), niveaux 1 à 5, à l'Institut Raymond-Dewar à Montréal, et formateur de la LSQ au Centre Jules-Léger à Ottawa.

Serge a été le premier assistant linguistique à travailler de près avec le Dr Laura Petito à l'université McGill. Il a aussi fait de la recherche sur l'histoire des Sourds et a donné plusieurs conférences sur la culture sourde et l'histoire des Sourds. Il a été parmi les premiers éducateurs sourds à travailler au Centre Jules-Léger, ainsi que le premier éducateur en chef de la résidence de la surdité du Centre Jules-Léger.

Serge Brière était un homme de qualité, passionné par la vie et il aimait la nature. Il se tenait au courant de l'actualité à travers le monde et aimait les films.

Je suis très flattée que l'on ait pensé à moi pour remplir le poste de présidente du Comité Serge-Brière. Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et je vous assure de mon entière collaboration. Cependant, je compte sur l'aide de tous les membres du Comité Serge-Brière pour faire de ce projet une réussite.



Une excursion en mer à bord d'une pirogue, lors du tournage, paraît salubre à Serge !

Par Héléne HÉBERT

Un autre leader qui nous quitte...

C'est avec surprise et également tristesse que j'ai appris le départ de Serge Brière pour une vie meilleure. Je savais qu'il avait des problèmes de santé, mais pas au point que sa santé se dégrade si rapidement.

J'ai connu Serge, surtout par l'intermédiaire de sa femme Johanne Boulanger, lorsque nous devons préparer un voyage avec l'Office franco-québécois en 1986. Mon rêve était de rencontrer des Sourds de différents coins de la planète et j'avais approché Johanne pour savoir si elle était intéressée à se joindre à mon projet. Serge a été d'une très grande aide pour monter notre projet, car il avait beaucoup de connaissances sur le milieu de la surdité hors Québec. C'est grâce à lui que Johanne et moi avons finalement pu visiter et rencontrer des personnes sourdes de France.

Serge était une personne très près de la nature, peu matérialiste et très sage. On pouvait discuter avec lui de plusieurs sujets d'actualité, surtout de politique et également du mode de vie des personnes sourdes et leur culture. Il était érudit en la matière et je pouvais apprendre beaucoup de choses avec lui. Il avait beaucoup d'expérience en théâtre puisqu'il a travaillé avec Jean Goulet, Jacques Hamon et, par la suite, avec Johanne Boulanger. Il avait même créé le Théâtre visuel des Sourds pour tenter de promouvoir le théâtre au Québec. Malheureusement, à cause de contraintes financières, Johanne et Serge se sont concentrés sur l'enseignement de la LSQ et Serge a trouvé un travail au Centre Jules-Léger, à Ottawa. Les perspectives d'emploi étaient meilleures pour les Sourds dans ce coin-là. Le projet du Théâtre visuel des Sourds était en veilleuse et on a commencé à oublier que ces deux personnes étaient des expertes du théâtre. Serge continuait à promouvoir la LSQ et à déclarer que cette langue était essentielle pour la communication avec les personnes sourdes.

Il est déplorable que cet homme soit parti si tôt, mais chacun a son destin. On n'y peut rien faire. Il ne reste qu'à espérer que Serge, dans l'au-delà, puisse continuer à veiller sur nous et à nous protéger. Nous offrons nos sincères condoléances à Johanne, son épouse, et à son fils Évien, âgé de 9 ans. Ce dernier est physiquement le portrait tout craché de son père.



Par Louise LIVERNOCHE • Chef du service des communications • IRD

Un homme marquant pour le développement de la langue des signes québécoise à l'Institut Raymond-Dewar

Serge Brière a été un grand collaborateur pour l'IRD dans le développement et la promotion de la LSQ. Professeur parmi l'équipe des enseignants, de 1984 à 1990, Serge a aussi été conseiller pédagogique, de 1989 à 1991, conjointement avec Martine Deslongchamps, pour la révision de la programmation des cours de LSQ à l'IRD. Serge a également été impliqué dans l'élaboration de matériel pédagogique vidéo et la formation de ses collègues professeurs aux nouvelles méthodes d'enseignement de la LSQ ainsi révisées.

En 1991, le résultat de cette démarche a constitué une étape marquante dans nos pratiques et façons de faire en regard de l'apprentissage de la LSQ à l'IRD. Désormais, la conversation et le dialogue étaient au cœur des acquis de nos étudiants pour un rapprochement avec les Sourds, dans une synergie nouvelle de communication.

Encore aujourd'hui, cette programmation est utilisée à l'IRD... C'est dire que nous garderons intact le souvenir de Serge comme celui d'un homme au grand professionnalisme, avec une ardeur et une ténacité dans le travail. Sa vivacité et sa sensibilité sont imprégnées dans nos ateliers de communication LSQ. Dans nos cœurs, restera toujours le souvenir d'une rencontre mémorable sur le chemin de la Vie... Bonne route et merci Serge !



Nous voyons Serge debout, au centre de la photo, en compagnie des élèves de la classe de Jean-Jacques Archambault. Photo de 1967 appartenant à Jean-Jacques Archambault.

Par Jean-Jacques ARCHAMBAULT

Que de beaux souvenirs me reviennent à la mémoire quand je pense à Serge. Conscientieux, talentueux, amoureux de la vie...

Déjà, à l'adolescence, Serge venait en aide aux moins favorisés de la vie. Je le vois encore en classe, près de la fenêtre, réfléchir à la vie. Serge avait un cœur grand comme le monde, toujours prêt à donner un coup de main à quiconque en avait besoin. Il détestait l'injustice. Serge était la discrétion incarnée.

Sa petite famille était son plus bel héritage.

Serge, je garde tellement une bonne impression de toi.

La communauté sourde, que tu chérissais tant, vient de perdre un pilier.



Le 6 janvier 1989, dans le cadre de l'émission *Droit de parole* animée par Claire Lamarche à Télé-Québec. Serge Brière émettait ses commentaires sous les regards des autres participants sourds. Archives de VOIR DIRE.



La salle est silencieuse, mais la conversation est animée, tel que l'illustre cette photo prise en 1989 à l'Université McGill. De gauche à droite, Paula Marentette, alors étudiante à la maîtrise en psychologie, Serge Brière, professeur de LSQ, Fernande Charron, décédée en 1994, Dr Laura Pettito, psycholinguiste au département de psychologie de l'université McGill

Par Roger ST-LOUIS

Nous avons perdu un très grand et précieux ami, un grand leader comme il n'y en a plus. Serge fut l'un des premiers formateurs de la LSQ au CJL vers la fin des années 80. Il fut aussi le premier éducateur en chef de la résidence du programme de la surdité au CJL. Par la suite, ce fut la route vers l'émancipation des jeunes enfants vivant avec une surdité. Les programmes d'enseignement en LSQ furent un franc succès. Ceux et celles qui ont été sous la tutelle de Serge sont tous peinés d'avoir perdu une étoile, un mentor et un leader. En effet, il fut le premier à bâtir un programme en LSQ, un vrai défi ! Il fut aussi le premier à monter et à bâtir des programmes sur vidéo et à enseigner le montage aux autres. Par la suite, il a été un mentor, un modèle exemplaire et nous lui devons une fière chandelle. Nous pouvons voir aujourd'hui le résultat de ses efforts : des leaders sourds et sourdes sans pareil commencent à marcher dans ses traces. Des gens vivant avec une surdité qui sont très fiers d'avoir pu bénéficier de sa grande intelligence.



Un peu d'histoire : don de l'AOSF à la résidence du Centre Jules-Léger

Monsieur Serge Brière, responsable de la résidence du Programme de la surdité de l'école provinciale du Centre Jules-Léger, a reçu un don de 200 \$ du président de l'Association ontarienne des Sourds francophones, Roger St-Louis, le 23 mars 2002. Ces fonds serviront à l'achat d'articles divers pour la résidence des élèves sourds et malentendants.

Par Paul ARCAND

Serge Brière fut un mémorable mime lorsqu'il était jeune en plus d'avoir été un bon athlète de volley-ball. Alors que j'étais entraîneur, j'ai pu constater son positivisme et sa volonté de réussir. En 2001-2002, il a été directeur de l'Association de curling des Sourds du Québec.

Je garderai de lui d'excellents souvenirs.

J'offre mes plus sincères sympathies à sa conjointe Johanne et à son fils Evian.



En mémoire de Serge Brière • ContactCJL.com
Vous offre une section consacrée à la vie de Serge Brière
<http://www.contactcjl.com/sergebriere.html>

Le parcours professionnel de Serge Brière

Le Théâtre visuel des Sourds ne se compare pas au théâtre conventionnel. C'est avant tout un moyen de communication, un langage. Ce théâtre fut fondé en 1968 par Serge Brière, Jean Goulet et André Maltais. Par la suite, France et Johanne Boulanger se sont jointes à eux et ont fait connaître le théâtre à la population sourde, et même entendante, par différentes créations théâtrales.

Serge Brière est devenu sourd à l'âge de trois ans des suites d'une maladie. Il a ensuite étudié à l'Institut des Sourds-Muets de Montréal et c'est à cet endroit qu'il fut initié au mime, en 1968, par Gilles Lefebvre. Serge a poursuivi ses études des arts de la scène à Toronto où il a étudié le métier de clown et de jongleur. Il a accru ses connaissances en danse et a appris la comedia del'arte et la technique des masques à Vancouver.

Après avoir roulé sa bosse dans divers festivals de mime et travaillé pour le Canadian Deaf Theatre, Serge est revenu à Montréal en 1980 afin de reprendre le travail avec le Théâtre visuel des Sourds. Serge a aussi enseigné la langue des signes québécoise à l'IRD et a travaillé avec le Dr Laura Pettito dans le cadre de ses recherches sur la langue des signes, avant de trouver un emploi au Centre Jules-Léger.

Le Théâtre visuel des Sourds a puisé son inspiration dans sa communauté. Dirigé par des comédiens sourds le TVS était composé de deux secteurs : le théâtre et l'audiovisuel. Ces deux sphères d'activités se regroupaient dans différents programmes : série télévisée pour enfants, documents pédagogiques, émissions d'intérêt culturel, etc.

Plusieurs pays dans le monde possèdent leur propre théâtre des Sourds et ce, depuis longtemps. C'est le cas de l'Angleterre, de la France, de la Suède, des États-Unis, etc.



Par Thierry ARNAUD

Serge Brière est l'un des artistes les plus connus de sa génération. Il m'a ouvert la voie et initié à la passion du théâtre de 1988 à 1993. J'ai même eu le privilège jouer avec lui dans certaines pièces de théâtre. Il m'a beaucoup appris sur la richesse culturelle des Sourds alors qu'il était président du Théâtre visuel des Sourds (TVS) et nous avons échangé sur les aspects historiques des Sourds européens.

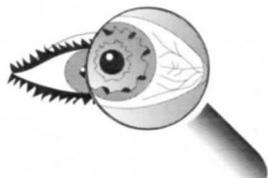
Serge est un homme inoubliable et un comédien de grand talent.

Photo archive : IRD

Par Hodan YOUSOUF

Les élèves du Centre Jules-Léger pensent à vous. Nous, tous du Centre et de la résidence, nous nous ennuions beaucoup de vous et nous vous aimons.

Personnellement, je vous connais depuis mon enfance et je me souviens de vous comme comédien et enseignant. Je me rappellerai toujours de vous.



Pour l'amour de la santé

le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc JON 1H0
(450) 478-1053 ATS*

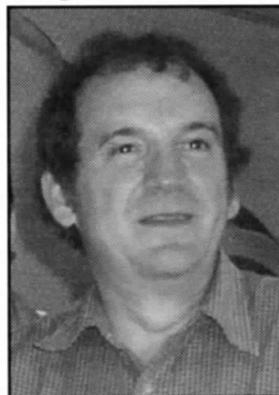
1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.

Par Céline LANGLOIS

Serge Brière • 21 mars 1951 – 16 février 2003



Historique

Depuis l'ouverture de la résidence, en septembre 1992, et jusqu'à ses derniers jours, Serge Brière y a été éducateur senior et chef d'équipe. Serge était un homme avec beaucoup de patience, qui appuyait et collaborait toujours avec les employés qui le côtoyaient à tous les jours. Il était aussi un homme très organisé. Nous pouvions compter sur lui pour trouver de la documentation, de l'information ainsi que pour montrer aux plus jeunes éducateurs comment s'organiser pour travailler plus efficacement en résidence.

Valeurs

Serge nous montrait ses grands talents de comédien et nous impressionnait beaucoup lors des fêtes et des sorties organisées. Sa passion était le théâtre et plus précisément le théâtre en LSQ. Toute la communauté sourde connaissait très bien Serge Brière. Il était très populaire auprès des jeunes et des plus âgés.

Serge était fasciné par l'histoire. L'histoire des cultures, non seulement celle des Sourds, mais par toutes les cultures du monde. Il appréciait les différences des gens et ne s'attardait pas à savoir si une personne était sourde ou entendante. Il préférait faire les premiers pas pour connaître la nouvelle personne.

Serge faisait beaucoup de recherches sur la culture des Sourds. Sur Jean Massieu, M. Sicard et M. l'abbé de l'Épée, par exemple. Ses valeurs comme personne sourde était très enracinées chez lui. Il racontait ce qu'il avait appris de l'histoire à nos étudiants et à nos collègues de travail.

Éducateur/éducatrice et gérante de la résidence

Les éducateurs/trices n'oublieront jamais les bons souvenirs que Serge a laissés à la résidence. Nous pensons à toi Serge, nous savons que tu as été très courageux. Nous savons que nous continuerons à ressentir de la tristesse, de la peine et à avoir des pleurs. Nous te gardons précieusement dans notre cœur. Bon repos sans douleur Serge, nous t'aimons.

Nos sincères sympathies à sa famille.



La troupe de mime des Sourds de Montréal : Serge Brière, Pierre Chagnon, Jean Goulet et Alain Mercier sous la supervision de Gilles Lefebvre, lors d'un spectacle devant la communauté sourde de Toronto en mai 1972. Photo de Gilles Lefebvre, ISM.

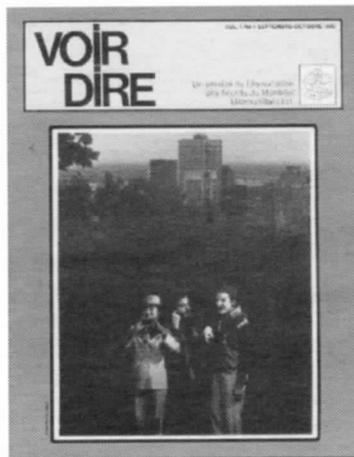


France Boulanger, Jean Goulet, Johanne Boulanger et Serge Brière tirés dans la revue Voir Dire numéro un en 1983.

Par Claude DROUIN

J'ai assisté à une représentation du spectacle de mime de Serge. Il avait alors fait un drôle de signe en LSQ qui signifiait *invention*. Par la suite, j'ai souvent utilisé ce signe afin de faire rire les gens qui me demandaient toujours ce qu'il signifiait. Aujourd'hui, je rends hommage au créateur du signe *invention* en disant que c'est le signe de Serge Brière.

Merci Serge de nous avoir légué un signe qui nous fera rire... à vie. ■



Par Jacques HAMON

J'aimerais exprimer la profonde affliction qui m'étreint au souvenir de Serge Brière. J'ai le cœur rempli de tristesse et je veux partager ma peine avec vous.

Lorsque j'étais jeune, je me suis joint à la troupe de théâtre des Sourds de Montréal et je me rappelle l'accueil chaleureux de Serge à mon arrivée.

Il m'a encouragé, motivé et dirigé dans mon travail.

Avec Serge, j'ai fait un bout chemin dans le milieu théâtral que je n'oublierai jamais. J'ai beaucoup appris sur le jeu du comédien et aujourd'hui, je réalise avec chagrin et bonheur que j'ai vécu des moments si intenses avec lui.

Serge fut un grand leader prêt à donner, sans compter, l'amour qu'il avait dans son cœur. Merci, merci, merci, Serge. Nous te regrettons Serge, ami de toujours.

Les nouvelles technologies et la santé de votre ordinateur

Comment trouver un système d'exploitation qui corresponde à vos besoins.

Windows 2000 pro, Windows Me et Windows XP pro, quelle est la différence ?

Windows XP est le nouveau système d'exploitation de Microsoft, il ressemble à Windows 2000, mais il est plus simple. Il faut aussi savoir que Windows 2000 n'offre pas de soutien ou d'aide et qu'il ne convient pas à tous les jeux.

Après quelques temps d'utilisation, Windows XP est un système **extrêmement stable (pas de bogues et plus sécuritaire)**. Donc moins de problèmes qu'avec Windows 95/98 ou Millenium.

Points positifs

Windows XP offre plus de nouveautés comparé à la version Millenium. Parmi celles-ci :

- De nouvelles images (icônes) faciles à comprendre.
- Un programme d'aide, étape par étape, lorsqu'il y a un bogue.
- Gestion **multi-utilisateurs** efficace (différentes entrées et programmes offerts pour chaque utilisateur. Plus confidentiel que Windows 98).
- Gestion **multimédia** avancée (photo, son, etc. La gestion et l'utilisation sont grandement simplifiées).
- Gestion des « **skins** » (thèmes pour changer l'apparence de Windows).
- L'ajout d'un **nouveau logiciel ou du nouveau matériel** est grandement facilité (dans la majorité des cas, l'installation est automatique comme pour les imprimantes, les scanners, etc.).
- Un nouveau **menu Démarrer** plus pratique.

Quels sont les inconvénients ?

- Il coûte plus cher que Windows Millenium.
- Il faut avoir un ordinateur assez puissant pour qu'il fonctionne bien.

Que faut-il pour installer Windows XP dans son ordi ?

Un ordinateur muni de Windows 95/98 ou de Windows Millenium, un processeur de 500 mhz et plus, 196 ou 256 Mo de mémoire vive et un disque dur de 10 giga-octets.

Dans la prochaine parution, nous vous expliquerons la différence entre les processeurs Celeron, AMD et Pentium.

La nouvelle technologie

Ordinateur Palm: Désolé ! Je n'ai pas encore de nouvelles de mes collaborateurs. Nous en reparlerons donc ce printemps puisque je n'ai pas fini de tester tout le matériel !

Par Benoît LANDRY, Techno-Sourds



Téléavertisseurs (paget) Pour le moment, la meilleure affaire, c'est le téléavertisseur bidirectionnel T900 avec le communicateur interactif personnel Talkabout T900. Avec cet appareil, vous pourrez vous exprimer d'une toute nouvelle façon! Il est possible d'échanger des messages textuels avec vos amis et vos collègues au travail, d'envoyer et de recevoir du courriel par Internet.

Mais attention! Bell Mobilité n'offre plus ce service. C'est la compagnie Pagenet qui se spécialise dans le domaine du téléavertisseur et du téléavertisseur bidirectionnel. Techno-Sourds est l'un de leurs revendeurs et collaborateurs. Il offre le meilleur prix, un service rapide en ligne et d'autres avantages. Le coût de l'appareil est de 199,00 \$ plus taxes. À ce montant de base s'ajoutent les frais mensuels d'antenne de 15,95 \$ pour 500 messages ou de 20,95 \$ pour des messages illimités.



Pagette Motorola
Modèle « T900-noire »

Venez au bureau de Techno-Sourds, il y a beaucoup de beaux téléavertisseurs à vendre !

Dans la prochaine parution, nous vous parlerons de l'ATS Digital.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me rencontrer à mon bureau (sur rendez-vous), appelez-moi ou envoyez-moi un courriel. ■

Techno-Sourds Inc.

Technologie Adaptée et Informatique

Benoît Landry
Président

53, d'Aurillac, bureau 2, Laval, Q.C.
*Avant composer SRB: 1-800-855-0511 (voix)
Tél: 450-967-5541 *ATS
Paget Textuel: 5142040892@mobile.bell.ca
Courriel: benoitlandry@techno-sourds.com
www.techno-sourds.com



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Par **Jacinthe AUGER**, coordonnatrice
Photos : MANOIR CARTIERVILLE

Centre de jour Roland-Major et Manoir Cartierville
12235, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N9
Heures d'ouverture du CJRM :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Tél. et ATS : (514) 842-5816 • Fax : (514) 842-8210
Métro Côte-Vertu — Autobus #64 Grenet
Métro Henri-Bourassa — Autobus #69 Gouin Ouest

Lancement du premier centre de jour pour personnes sourdes à Québec

Lundi le 24 février 2003, en ce lendemain de tempête, je prenais la route pour la ville de Québec en compagnie de M. Luc Giroux, président du comité des bénéficiaires du Manoir Cartierville, de Mme Aline Roy, présidente du Regroupement des usagers du Centre de jour Roland Major (CJRM), et de Manon Vinet, infirmière au CJRM. Nous répondions à une invitation que nous avons reçue du CLSC La Source qui organisait une conférence de presse pour le lancement du premier centre de jour pour personnes sourdes à Québec. Témoins d'un accueil des plus chaleureux de la part des personnes sourdes de Québec et des intervenants hôtes, nous partagions ce moment historique avec beaucoup d'émotion.

Voici une partie du texte du communiqué de presse distribué pour l'occasion :

« Le CLSC-CHSLD La Source, en collaboration avec l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) et la Fondation des Sourds du Québec, lance le premier centre de jour pour personnes sourdes à Québec. (...) Ce projet, en préparation depuis 1998, a vu le jour grâce à l'initiative du Club de l'âge d'or et de l'IRDQP qui ont fait état des besoins des personnes sourdes de la région 03. L'IRDQP a également offert un soutien actif et continu en participant à l'élaboration de la programmation, en offrant des activités de formation pour faire connaître les caractéristiques de la communauté sourde et en donnant des cours de LSQ aux intervenants du centre de jour du CLSC-CHSLD La Source.

« (...) Ce projet pilote, d'une durée de six mois, a pour but de permettre aux sourds ayant une multidéficience ou des problèmes de santé de conserver leur autonomie et de demeurer chez soi, le plus longtemps possible.

« (...) Les ressources humaines et matérielles sont fournies par le CLSC-CHSLD La Source et l'IRDQP. La Fondation des Sourds du Québec finance le transport en taxi des usagers.

« (...) Le centre de jour est ouvert à la clientèle sourde depuis le 3 février dernier. Les activités ont lieu temporairement au Manoir de l'Atrium les lundis de 9 h à 13 h. En septembre prochain, le centre de jour sera transféré dans les locaux du Foyer de Charlesbourg au 7150, boulevard Cloutier. »

Nous souhaitons bonne chance à cette équipe dynamique et sommes confiants que l'esprit de partenariat déjà en place est garant du succès du projet.



 **Mme Aline Roy en rencontre avec ses amies de Québec.**



M. Luc Giroux (au centre) en compagnie des usagers du centre de jour de Québec.

Reconnaître la participation des personnes sourdes et sourdes-aveugles dans le processus de décision du Manoir Cartierville

Le Manoir Cartierville a officiellement ouvert ses portes le 3 mai 1978. C'est avec beaucoup de fierté que nous célébrerons, en 2003, son 25^e anniversaire. Pour souligner cet événement, plusieurs activités sont prévues tout au long de l'année. Au début du mois de mai, une journée commémorative aura lieu alors que l'on recréera l'arrivée des personnes sourdes et sourdes-aveugles dans notre établissement.

Je profite ici de l'occasion pour souligner l'apport de tous les résidents sourds et sourdes-aveugles qui ont donné bénévolement de leur temps depuis un quart de siècle pour améliorer la qualité de vie du Manoir.



Mgr Turcotte et Mme Bossé

Pensons d'abord à Mme Yolande Bossé, résidente sourde, qui a siégé durant 20 ans à titre de présidente du Comité des résidents du Manoir Cartierville. Mme Bossé, par son dynamisme et son engagement, a su défendre les droits non seulement des personnes sourdes et sourdes-aveugles, mais s'est évertuée à trouver des solutions pour le bien-être de tous, résidents et employés.

C'est Mme Marguerite Bergeron, résidente sourde-aveugle, qui siège actuellement à titre de conseillère au Comité des résidents. Ses judicieux conseils et ses suggestions des plus concrètes contribuent à faire connaître les besoins spécifiques de la clientèle sourde et sourde-aveugle. Ce comité est composé de personnes sourdes, sourdes-aveugles, entendantes et d'une représentante des communautés ethniques. Le Comité des résidents et ses membres sont consultés sur tous les grands enjeux du Manoir Cartierville.

Finalement, pensons à Mme Éveline Daigle et Mme Marthe Bergeron, résidentes sourdes-aveugles, qui, ont toutes deux, accepté de participer à une conférence, la première à l'UQAM, et la seconde à l'IRD, afin de partager la réalité et les difficultés de communication que doivent surmonter quotidiennement les personnes sourdes-aveugles dans leurs activités.

Mme Éveline Lyrette, directrice générale du Manoir Cartierville, se joint à tous les employés pour remercier sincèrement toutes les personnes sourdes et sourdes-aveugles qui, de près ou de loin, ont contribué bénévolement au mieux-être des résidents. ■



Mme Marguerite Bergeron

Nouvelles de l'Association des Sourds de Lanaudière



Par Christine DESJARDINS

Le 8 février 2003, avait lieu la fête de la Saint-Valentin à la salle Murmure de l'Académie populaire de Joliette. Trente-trois personnes sourdes étaient présentes et ont apprécié les jeux organisés par Nicole Normand et Colette Frappier. Ce fut une soirée réussie et tous ont eu beaucoup de plaisir. La soirée s'est terminée par un goûter comprenant des crudités, des beignes et du bon café.

Félicitations à notre Valentine, Élise Dumont-Robert. Elle a reçu trois cadeaux : un beau chandelier parfumé, un montant de 10 \$ et le renouvellement gratuit de sa carte de membre. On voit Élise qui arbore un grand sourire et qui était fort heureuse d'être la Valentine de cette année.



Félicitation à notre Valentin, Paul-Émile Turenne qui a reçu cinq paires de bas de laine, 10 \$ en argent et le renouvellement gratuit de sa carte de membre. Il était heureux comme un roi.

Photos : ASL



L'Association des Sourds de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS



La Saint-Valentin à l'ASMCQ

Par Nathalie Bergeron, secrétaire administrative

Photos : ASMCQ



Nos heureux gagnants pour les prix de présence sont, de gauche à droite : Monsieur Gustave Imbert, Madame Vanasse et Monsieur Martin Leblanc, accompagnés de Madame Claudette Vallée, présidente de l'association.



Certains n'ont pas eu le temps de sourire pendant le repas. Cela prouve que le buffet était très bon !

Nous étions plusieurs membres et non-membres pour célébrer la fête de l'amour... À cette table sont assis les membres du conseil d'administration.

Comme vous pouvez le voir, à l'air songeur de Lucille, le choix n'était pas facile à faire car il y avait une grande variété de bons plats.



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur
Courriel : asmcq@msn.com

C. A. 2002-2003
Présidente : Claudette Vallée
Vice-Président : Germain Raïche
Trésorière : Carmen Raymond
Administrateur : Martin Leblanc

Administrateur : Alain Dupont
Administrateur : Jean-Denis Côté
Secrétaire : Adréanne Viboux
Secrétaire adm.: Nathalie Bergeron



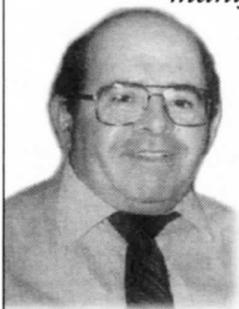
Avec la collaboration spéciale de Suzanne RIVARD, présidente de l'ASM

Décès de Georges Mills

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Georges Mills survenu le 21 février dernier. Fondateur du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) en 1972, entraîneur sportif au CLSM et président de l'Association des Sourds de la Mauricie, Georges était une figure de proue de la communauté sourde québécoise. C'est pourquoi, plus de 80 personnes sourdes, venues d'un peu partout au Québec, lui ont rendu hommage lors de ses obsèques tenues à Shawinigan.

Remerciements de la famille Mills

Il est difficile de trouver les mots exprimant notre reconnaissance pour l'amitié que vous avez manifestée lors du départ de



Monsieur Georges Mills,
survenu le 21 février 2003.

Un petit mot court et qui englobe tout notre cœur.

Merci !

Hélène, Philippe et toute la famille Mills

Par l'Association des Sourds de la Mauricie

Georges, un frère

Vous le savez, nous avons tous une mission à accomplir sur cette terre et celle-ci débute au moment même où l'on voit le jour.

Pour Georges, sa mission a débuté le 11 juillet 1934.

L'une de ses missions était de rapprocher les personnes sourdes et de bâtir une communauté sourde vivante en Mauricie et à Montréal. Il a donc été président de l'ASM en 1957, 1982, 1992 et vice-président en 1959 et 1984.

On se souviendra que Georges gardait toujours sa bonne humeur, qu'il avait toujours le sourire aux lèvres et qu'il était doux.

Aujourd'hui, tous tes amis(e)s de la communauté sourde te disent un grand merci Georges.

Part en paix, ta mission est accomplie.



Georges Mills et Annette Gingras en 1958.



Le conseil d'administration de 1959 de l'ASM. De g. à d. : Albert Bellemarre, Georges Mills, Laurette Lafrenière, Hervé Trudel, Paul-Émile Grenier et Richard Gingras en compagnie du Père Athimes Paiement, assis au centre.

Photos : ASM

Richard Gingras, Aimé Melançon et Georges Mills du conseil d'administration de 1957 de l'ASM.



Photo prise le 20 septembre 1992 lors de la traditionnelle photo des membres du Conseil d'administration de l'Association des Sourds de la Mauricie. Nous remarquons Georges Mills, le deuxième assis à partir de la gauche alors qu'il était membre du CA.



ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2002-2003

Suzanne Rivard, présidente
Réjeanne Janvier, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Jean-Marie Melançon, trésorier
Dionis Magny, administrateur
Réjeanne Magny, directrice
Gilles Pruneau, directeur
Pierre Rivard, directeur des loisirs
Marie-Josée Lefebvre, directrice

162, Saint-Laurent, suite 210
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

(819) 694-0292



Par Guy FREDETTE

J'ai bien connu Georges. Sa disparition est une grande perte pour le Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM) dont il était membre depuis 40 ans et pour le Club de l'âge d'or du CLSM. C'était un homme exceptionnel, un bon entraîneur de hockey cosom. Il a remporté le championnat de hockey à plusieurs reprises, championnat qui avait lieu à Toronto, Rochester, Montréal, etc. On peut dire de lui qu'il ressemblait à Toe Blake, l'entraîneur des Canadiens de Montréal.

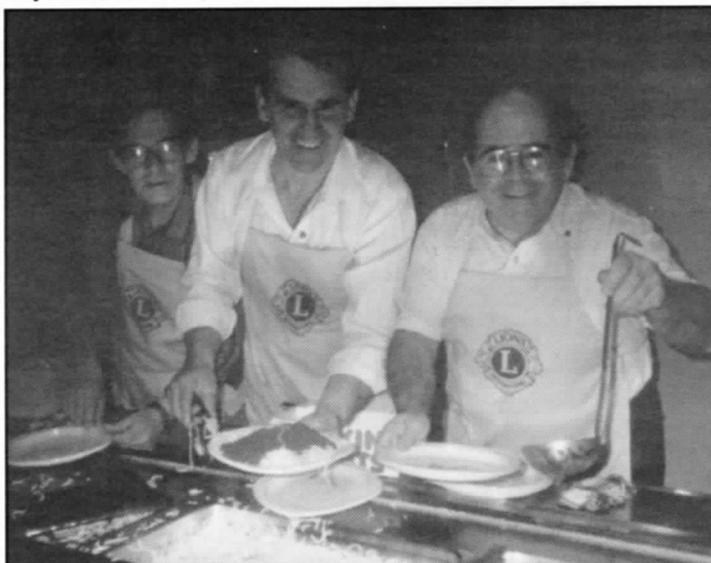
Georges s'investissait à fond dans tous les sports. C'était un homme courageux, brave, généreux, doté d'un bon esprit sportif, qui savait donner des conseils aux jeunes. C'était un modèle à suivre.

Tous les membres du conseil d'administration du CLSM ainsi que les membres du Club de l'âge d'or souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à la famille de Georges qui est parti si vite.

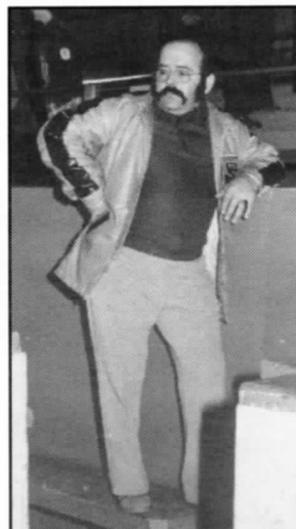
Au revoir Georges. ■



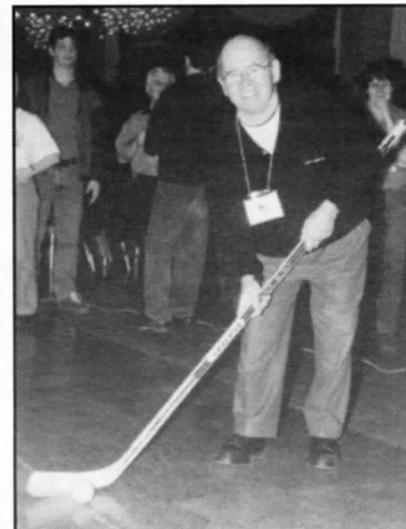
Les joueurs de curling de la Mauricie ont participé pour la première au Xlle Championnat canadien de curling des Sourds qui a eu lieu à Halifax du 8 au 14 avril 1990, nous remarquons Georges Mills, Raymond St-Pierre, Guilio Fuoco et Richard Gingras.



On voit Georges, en compagnie d'Azarias Vézina et de Roland Aubry, alors qu'ils servent des repas lors d'une journée spaghetti du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).

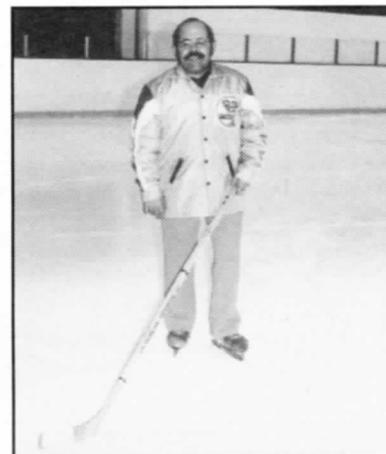


L'entraîneur Georges qui observe ses joueurs durant un entraînement lors de la préparation des joueurs du CLSM en vue d'un tournoi à Toronto.



Georges Mills, fort radieux, lors d'une partie hockey, jouée dans le local du CLSM, dans le cadre du centenaire, en avril 2001.

Photos : ASM et CLSM



Georges aimait beaucoup participer à toutes les activités de loisirs et de sports ainsi qu'aux voyages organisés par l'ASM.



Le 7 octobre 1995, lors de la remise d'une plaque-souvenir aux anciens présidents, cérémonie tenue dans le cadre du 40^e anniversaire de fondation de l'ASM. On voit Maurice Baribeau, Richard Gingras, Suzanne Rivard, Georges Mills, Jean-Marie Lamy et Guy Fredette, maître de cérémonie.

Équitation organisée par Plein Geste

Par **Guyline BOUCHER**

Dimanche le 12 janvier dernier, Plein Geste a organisé une sortie équestre au Ranch Double G de Mascouche. L'activité s'est tenue de 10 h à midi par une belle matinée ensoleillée et un mercure de -11 degrés celsius. Huit adultes, deux adolescents et un enfant ont participé à cette randonnée fort amusante. ■



Vélo des Sourds du Québec



Par **Paul ARCAND**

Le samedi 5 juillet 2003 aura lieu la seconde édition du Vélo des Sourds du Québec. Cette randonnée familiale commencera à 8 h 30 dans le stationnement de l'épicerie Loblaw's située au 4545 boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg pour aller au Centre Castor, Édifice 610, Base Valcartier, rue Jean-Brillant, VC. MC. La porte ne sera pas ouverte avant 10 heures. À midi, les participants pourront dîner au casse-croûte situé sur la base militaire de Valcartier (il est interdit d'apporter son lunch).

À 15 heures, un tirage aura lieu avant d'amorcer le retour vers Charlesbourg.

Il coûte 15 \$ par cycliste pour participer à cette activité. Si votre inscription est faite après le 9 juin, il vous en coûtera 20 \$.



Notez que le port du casque est obligatoire.

Les visiteurs à Valcartier (mais qui ne sont pas cyclistes) devront déboursier 8 \$ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Pour vous inscrire, faites parvenir votre nom et adresse à : Vélo des Sourds du Québec – Arnold Turbide
Case postale 30 016, boulevard Raymond
Beauport (Québec) G1B 3V7 ■



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

www.assq.org

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

Théâtre des Mains

présente...

Le rêve misérable

11 avril 2003 à 20h
12 avril 2003 à 15h et 19h30
13 avril 2003 à 14h

CLSM
8146 rue Drolet
Montréal, Québec

ATS (514) 259-1053 Admission VOIX (514) 890-1115

theatre_des_mains@hotmail.com

Billets : \$15, \$12, \$10 générale / \$12, \$10, \$8 étudiant & 65 ans et plus

Version originale langue des signes québécoise avec sous-titre français

Auteure et metteuse en scène : Denise Read • Interprètes : Denise Read et Benoît Landreville

Société des arts et culture de Cap-Rouge

Par **Suzanne ROBITAILLE**



Festival découv'arts

Chaque année, plusieurs artistes font montre de leurs talents lors de l'activité des arts culturels de Cap-Rouge.

Personnellement, j'expose mes toiles à cet endroit depuis plusieurs années. J'aimerais, par ce billet, vous faire connaître les autres artistes sourdes qui ajouteront leurs oeuvres aux miennes lors de l'exposition de cette année : Louise Lemieux, Danielle Vigneault et Monique Boudreault.

Votre présence est importante pour nous. C'est pourquoi, nous vous invitons à venir faire un tour sur la rue Provencher de Cap-Rouge les samedi et dimanche 7 et 8 juin de 11 h à 18 h.

Espérons que le soleil sera au rendez-vous. En cas de pluie, l'exposition aura lieu à l'intérieur de l'école Marguerite-D'Youville située sur la même rue.

On vous attend avec votre sourire. ■



Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire
Beauport (Québec) G1E 4E2

1983
20 ans
2003

Samedi 17 mai 2003
À l'hôtel Québec Inn, Sainte-Foy, QC



(418) 667-6275



(418) 667-7169

1948-2003
55 ans

au service des personnes sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Steven GRNIER, directeur des ventes et services



Dégustation de vins et fromages 2003 sur le site de la Villa Notre-Dame de Fatima

Cette année, le Centre Notre-Dame de Fatima vous invite au « Pavillon sur le Lac » du Château Vaudreuil pour sa dégustation annuelle de vins et fromages. Pour une deuxième année consécutive, l'événement sera présidé par **M. Michel Phaneuf**, auteur du *Guide du vin*. Ce dernier commentera les vins que vous aurez l'occasion de déguster.

L'activité se déroulera jeudi le 15 mai 2003. Nous vous attendons à 18 h 30 pour l'accueil. Pour information et pour vous procurer vos billets, demandez Daniel Ménard au (514) 453-7600 ou écrivez-lui par courriel à dmenard@centrendfatima.com.

Nous vous invitons aussi à une visite virtuelle du Pavillon à <http://www.chateau-vaudreuil.com>.

Venez célébrer avec nous notre 55^e anniversaire de fondation !

Camp de vacances, le temps des inscriptions est arrivé !



Eh oui!, c'est maintenant le temps d'inscrire vos enfants au camp d'été. Nous vous offrons plusieurs séjours entre le 30 juin et le 22 août. Nos programmes d'activités s'adressent aux enfants de 4 à 12 ans, aux adolescents de 13 à 17 ans et aux adultes déficients intellectuels. Le Centre offre également un service d'accompagnement pour ses différentes clientèles. Tout le personnel est formé pour communiquer en langage gestuel ou en communication totale.

La programmation s'est renouvelée cette année au niveau du choix des programmes de camp offerts aux enfants et adolescents. En effet, de nouveaux programmes spécialisés pour les 8-16 ans sont maintenant offerts tels que tir à l'arc et canot (8-12), cirque et magie (8-12), info-sports (8-12), théâtre et mime (13-16), cinéma (13-16), tam-tam (13-16) et bien d'autres. Aussi, nous offrons un tout nouveau programme de formation en animation pour les 14-16 ans, d'une durée de deux semaines, pour ceux et celles qui souhaitent devenir aide-moniteur ou moniteur de camp.

Outre les programmes spécialisés, toutes les clientèles peuvent profiter des activités régulières du camp: canot, kayak, tir à l'arc, cirque en plein air, écologie, arts, informatique, mini-golf, escalade, hébertisme, sports, natation... Aussi, plusieurs activités spéciales et thématiques sont prévues au programme : grands jeux, soirées spectacle, barbecue en plein air, feux de camp, etc.



Communiquez avec le Centre pour obtenir le tout nouveau dépliant et un formulaire d'inscription. (514) 453-7600 (voix, ATS) ou par courriel à [l'adresse info@centrendfatima.com](mailto:info@centrendfatima.com). ■

Calendrier 2003 des activités

Avril	Juin
Répit de Pâques Jeudi 17 au dimanche 20	Formation 13-15
Mai	Portes ouvertes Dimanche 15
Vins et fromages Jeudi 15	Camp enfants et ados Lundi 30 juin au 11 juillet
Formation 16-19	Camp adultes lundi 30 juin au 5 juillet
Répit Dollard 16-19	Juillet
Répit Institut Raymond-Dewar – Petite enfance Fin de semaine 30-31 mai et 1 ^{er} juin	Camp enfants 5 au 11 juillet
	Camp enfants et ados 14 au 25 juillet
	Camp adultes 28 juillet au 8 août
	Pique-nique pastorale Dimanche 27 ■

Nouvelles de la Société culturelle québécoise des Sourds (SCQS)

Par Julie LAROCHE
Présidente

Expo-Sourds

L'Expo-Sourds aura lieu le samedi 26 avril 2003, de midi à 17 h, au 8146 rue Drolet (CLSM). Organisée par la SCQS, cette exposition offrira des stands d'information, des mini-conférences, un coin d'amusement pour les enfants et un café-théâtre.

Les coûts d'admission sont de 3 \$ pour les adultes, 2 \$ pour les 12 à 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans. Des boissons et collations seront vendus sur place.

Les individus et organismes intéressés à louer un stand peuvent réserver leur espace auprès de la SCQS. Le coût des emplacements est : 25 \$ pour les organismes sans but lucratif; 50 \$ pour un organisme commercial.



Prix Raymond-Dewar

Par résolution dûment adoptée lors d'une réunion des membres de la Société culturelle québécoise des Sourds, tenue le samedi 18 janvier 2003, il fut décidé de reprendre le prix Raymond-Dewar qui sera décerné annuellement à une personne sourde québécoise qui aura défendu les droits et aidé ses semblables sourds.

Le choix du nom de Raymond-Dewar s'explique par le fait que Raymond a lui-même été un ardent défenseur des Sourds. Son

dévouement inlassable et son acharnement forcené ont laissé leur marque dans le milieu de la surdité. Décédé accidentellement le 27 octobre 1983, le soir de la grande première de la pièce *Les Enfants du silence*, dont il était l'un des principaux comédiens, Raymond a laissé aux Sourds un héritage dont nous voulons assurer le développement par un prix qui porte son nom et incite ses semblables à suivre ses traces.

Pour se voir attribuer ce prix, le candidat devra répondre aux critères suivants :

- être citoyen canadien et habiter au Québec
- être sourd
- Il n'y a aucune spécification quant à l'âge, le sexe, la langue parlée et/ou écrite ou à l'appartenance religieuse du candidat. De plus, le candidat n'est pas tenu d'être membre de la Société culturelle québécoise des Sourds.

Le prix Raymond-Dewar sera attribué lors de l'Expo-Sourds, soit le 26 avril 2003. Une plaque honorifique arborera le nom du gagnant de chaque année et un prix personnel sera remis au gagnant qui pourra le conserver. Ce prix est attribué par la Société culturelle québécoise des Sourds.

C'est la SCQS qui sera responsable de la sélection des candidats en vue de récompenser le meilleur défenseur des droits des Sourds de l'année. ■

Pénurie de main-d'œuvre

Maintenant que j'ai attiré votre attention avec le titre de mon article, je vais vous parler d'une conférence à laquelle j'ai assisté en octobre 2002 à la CDEC Centre sud/Plateau Mont-Royal. Le sujet traité était la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement au Canada et principalement au Québec. De prime abord, cette situation peut sembler la solution idéale face à l'intégration socioprofessionnelle des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Dans les faits, la réalité est toute autre.

En effet, selon madame Léa Cousineau, présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, seuls les gens ayant développé des compétences particulières ou les diplômés pourront se prévaloir de ce plein emploi. C'est pourquoi, malgré le fait que les entreprises n'arrivent pas à combler leurs postes disponibles, il y a toujours autant de chercheurs d'emploi !

En octobre 2002, le journal *Les Affaires* nous présentait un article intitulé *600 000 postes à combler d'ici 2005*. Il semblerait même que cette conjoncture ne va que s'accroître au fil des prochaines années. Cette situation serait attribuable à une baisse du taux de natalité, combinée au phénomène du vieillissement de la population. Depuis environ une dizaine d'années, le nombre de postes vacants, dans certains domaines, n'a fait que s'accroître, que ce soit dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises ou de la restauration. Le Québec ne manque pas que

de médecins et d'infirmières ! Soixante pour cent des emplois à combler seront de nature technique et professionnelle.

Il devient par contre important de combler ces postes car si cette pénurie devient trop critique, il y a un risque que nos entreprises s'installent ailleurs et que les entreprises étrangères ne viennent plus d'établir chez nous. Ces pertes d'emploi ne feraient qu'accroître l'appauvrissement des Québécois. Quelques solutions ont été suggérées à nos dirigeants :

- Favoriser l'accès à la formation
- Offrir de meilleures conditions de travail telles que la conciliation famille-travail
- Le prolongement de la vie de la personne en emploi (adieu Liberté 55 !)
- La reconnaissance de l'expérience pour compenser le manque de diplômes
- L'intégration des personnes exclues sur le marché du travail

L'Étape, depuis déjà plusieurs années, prépare sa clientèle à cette situation. Nous insistons sur l'avantage de développer et de mettre en valeur ses compétences, que ce soit en encourageant nos participants à se diriger vers la formation professionnelle, si cela est réaliste, ou en les conviant à acquérir des compétences particulières. Pour ce faire, nous travaillons aussi à la sensibilisation des employeurs, des institutions scolaires et des milieux gouvernementaux afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées. Nous travaillons aussi à les rendre plus compétitives pour le marché du travail car, à compétences égales, chances égales, n'est-ce pas ?

En terminant, voici une petite liste supplémentaire des secteurs où les perspectives d'emploi semblent favorables pour les prochaines années :

- Les services financiers; L'industrie du vêtement; Le domaine de la santé; Le commerce; Les communications; La restauration; L'administration; L'enseignement; Le divertissement et le loisir; L'alimentation; L'industrie de boissons et du tabac.

Pour plus d'information, venez nous rencontrer à l'ÉTAPE et visiter notre centre de documentation. ■

Décès de Robert Hardy

Par **Guy FREDETTE**

J'ai bien connu Robert Hardy. Sa disparition est une perte pour le monde sportif du CLSM. Robert était un bon entraîneur de base-ball. C'était un homme courageux et généreux. Il a participé à plusieurs championnats avec l'équipe de base-ball du CLSM. Il a su encourager ses joueurs et leur inculquer un bon esprit sportif. Il ne se décourageait jamais lorsqu'il perdait, il restait positif avec ses joueurs.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la perte de cet excellent entraîneur. Tous les membres du conseil d'administration du CLSM offrent leurs plus sincères condoléances à la famille de Robert. ■



Robert Hardy, instructeur de l'équipe québécoise de balle-lente des sourds, a symboliquement reçu le trophée du Championnat national.



Photo prise en 1984 lors du 3^e Championnat national de balle-lente des Sourds qui a eu lieu à Winnipeg. 1^{ère} rangée : Paul Groulx, Yves Marier, Joseph Labrecque, Willy Brière, Georges Roussel. 2^e rangée : Robert Hardy (instructeur), Raymond Guérard, Mario Gravelle, Gaétan Jean, Sylvain Goyer, Charles Whissel et Sylvain Laverdure. Photo : CLSM

La Bourgade inc. 20^{ans}
 Mouvement de création de ressources pour personnes sourdes

L'ÉTAPE
 Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

OPÉRATION SÉCUR-IMPACT
 Le stationnement réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est
 5^e étage, B.P. 527
 Montréal (Québec)
 H2L 4P9

Téléphone : Voix (514) 526-0887
 ATS (514) 526-6126
 Télécopieur : (514) 527-1028
 Courriel : letape@videotron.ca
 Site Web : pages.infinit.net/letape

Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

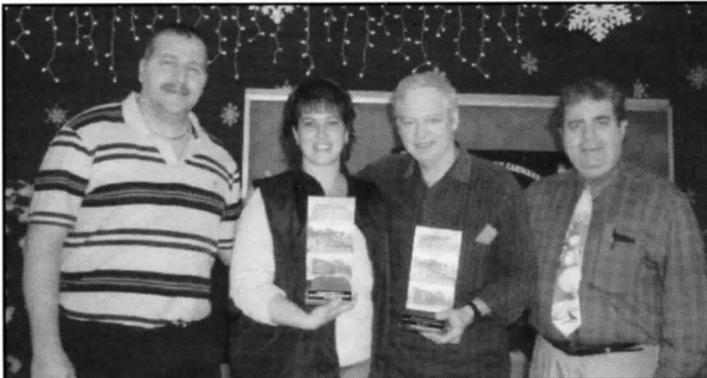
25^e Carnaval du CLSM



Yvon Schinck a gagné deux fois au tirage. On le voit avec Valérie Lafortune, la reine Nancy Palumbo et l'animateur Mathieu Larivière.



Les membres du comité organisateur du carnaval sont tout sourire devant la réussite de l'événement.



Nathalie Gagnon et Gérard Courchesne ont reçu une magnifique plaque-souvenir en guise de remerciement pour leur dévouement au CLSM. On les voit en compagnie de Raymond Guérard, président et Guy Fredette, responsable des archives du CLSM.



Un journaliste de *Dernière heure* est venu prendre en photo les anciennes reines du Carnaval que l'on voit en compagnie de Ginette Lamoureux, présidente de l'événement et Gilles Gravel, vice-président du Centre.



Suzanne Trudel a remporté le four à micro-ondes. On la voit en compagnie de Mathieu Larivière, animateur et de Francis Lambert, organisateur.

La Saint-Valentin

Le 15 février dernier, 150 personnes ont fêté l'amour au CLSM dans un très beau décor préparé par l'équipe dont Aimé Melançon et Dina Francisque.



Aimé Melançon et Dina Francisque, qui ont travaillé à l'organisation de la fête, posent fièrement devant leur décor.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE

— CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002 - 2003 —

Raymond Guérard, président • Gilles Gravel, vice-président • Sylvain Gélinas, vice-président • Guy Fredette, secrétaire
 Réjean Brisebois, trésorier • Directeur des loisirs poste vacant • Tony Bergeron, registraire des membres

— COMITÉS DES LOISIRS ET SPORTS —

Aimé Melançon, âge d'or • Suzanne Trudel, quilles (lundi) • Francis Lambert, dards (mardi et vendredi)
 Michel Grenier, sac de sable (baseball) • Réjean Brisebois, quilles (jeudi) • Jean-François Joly, hockey cosom

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5 • Bureau et local : ATS ou voix* : (514) 383-0012 • Télécopie : (514) 385-6795

* Par l'entremise du SRB : 1 800 855-0511 • Courriel : clsm@cam.org • www.surdite.org/clsm





Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Première rencontre avec le journaliste Michel Auger

Le 6 octobre dernier, les membres du Club Lions rencontraient le journaliste Michel Auger à l'Hôtel Chéribourg de Magog. C'était la première fois que Michel Auger rencontrait des Sourds.

C'est 400 membres québécois du Club Lions qui ont assisté au souper-conférence du journaliste. Sa conférence avait pour sujet la peur de l'engagement. C'était très beau.

Michel Auger a publié plusieurs ouvrages et remporté plusieurs prix en journalisme. Il a été décoré de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec. On se rappelle que Michel Auger a été atteint de sept balles tirées par un motard et qu'il a survécu pour en parler.

Photo : Azarias VÉZINA



Visite au Manoir Cartierville

Le 19 janvier dernier, les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) visitaient les aînés sourds au Manoir Cartierville. Cette activité était organisée en collaboration avec le comité organisateur du carnaval du CLSM. Près de 80 personnes âgées ont assisté à la fête qui réunissait le Père Noël, le Bonhomme Carnaval, la fée des étoiles et un clown. Les aînés ont eu beaucoup de plaisir. ■

Photos : Guy FREDETTE



Ancien employé de l'imprimerie Atelier des Sourds, Jean-Baptiste Lalonde est heureux de recevoir un petit cadeau du Père Noël.



Cette aînée sourde-aveugle était heureuse de s'asseoir sur les genoux du Père Noël. On les voit en compagnie de Nancy Palumbo, reine du carnaval.



Quelques anciens membres du CLSM ont participé à la fête et en ont profité pour rencontrer André Bhérier.

Avant que ne se termine la fête, Maurice Livernois a remis un chèque de 300 \$ au nom du Club Lions à la directrice des loisirs du Manoir Cartierville, Louise Barrière et Sylvie Pétrin.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Fernand HÉBERT, président 2002-2003

et (514) 374-1052 * Si nécessaire par le SRB 1 800 855 0511



B.P. 114, Succursale « R »
Montréal (Québec) H2S 3K6

Courriel : clmv@cam.org

Vous pouvez devenir membre du Club Lions.



Naissances, mariages et décès

Décès

Au Manoir Cartierville, le 15 janvier, est décédée **Jeannette Benoît-Moneey** à l'âge de 91 ans.

À Lachine, le 25 janvier, est décédée **Léona Lévesque-Gagnon** à l'âge de 78 ans. Elle laisse dans le deuil son fils sourd Léandre.

Au Manoir Cartierville, le 1^{er} février, est décédée **Marie-Claire Limoges** à l'âge de 69 ans. Elle fut représentante des usagers du CJRM.

À Montréal, le 6 février, est décédé **Théodore Gauthier** à l'âge de 88 ans. Il laisse dans le deuil son fils Serge.

À Methuen aux États-Unis, le 6 février, est décédé **André Lebel** à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil son frère Aurel.

À Saint-Jérôme, le 12 février, est décédée **Gisèle Brière-Nadeau** à l'âge de 75 ans. Elle était l'épouse de feu Jean Nadeau et la sœur de Robert, Michel et Serge Brière.

Au Manoir Cartierville, le 13 février, est décédée **Mary Wallace** à l'âge de 95 ans et dix mois. Elle a été enseignante aux élèves sourds à l'école de Halifax et de St-John, Terre-Neuve.

À Vancouver, le 13 février, est décédé **Robert Hardy** à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie.

À Hull, le 16 février, est décédé **Serge Brière** à l'âge de 51 ans. Il était l'époux de Johanne Boulanger et le fils de feu Léo Brière et de feu Germaine Bélec. Il laisse dans le deuil son fils Évien, quatre sœurs (Lucille, Raymonde, Claudette, Madeleine), sept frères (Jean-Marc, Roger, Albert, Paul, Robert, Pierre, Michel). Il rejoint dans l'au-delà sa sœur Gisèle et son frère Aurèle.

À Shawinigan, le 21 février, est décédé **Georges Mills** à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs dont Philippe (Diane Bélisle) (sourds).

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*



À l'hôpital St-Sacrement, le 14 mars 2003, à l'âge de 76 ans est décédé, monsieur **Lucien Lavallée**, époux de dame Rita Durand. Il demeurait à St-Raymond de Portneuf.



À Rouyn-Noranda, le 5 mars, est décédé **Lawrence Jacques** à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite Babineau, ses fils Aurèle, Yves (Sylvette Côté), Réjean et Guy ainsi que leurs conjointes, 6 petits enfants et son arrière petite fille.

Paniers de Noël et réveillon

Par Paul LEBŒUF, prêtre

La providence de Dieu est vraiment bonne. Grâce aux bienfaiteurs et aux bénévoles, plus de 83 foyers sourds ont pu goûter à un meilleur temps de Noël.

À notre réveillon, c'est 130 personnes qui ont fraternisé autour d'un bon repas.

Je remercie de tout cœur les bénévoles sourds et entendants, les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) pour les 40 dindes,

Retraite annuelle

La retraite annuelle pour les personnes sourdes de Montréal et des environs aura lieu les **2, 3 et 4 avril 2003** à 19 h à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil située au 3700 rue Berri et lors de la messe de 10 h du **dimanche 6 avril**.



Horaire de la semaine sainte

Judi saint (17 avril) messe à 19 h 30
Vendredi saint (18 avril) messe à 19 h 30
Samedi saint (19 avril) messe à 20 h
Pas de messe le dimanche de Pâques (20 avril)

Les messes auront lieu à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Nous vous attendons en grand nombre. ■



Pèlerinage des Sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, le **dimanche 18 mai prochain** avec messe à la Basilique à 11 h 15.

Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, **dimanche le 1^{er} juin** avec messe à la Basilique à 9 h 30. **Bienvenue à tous.**

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ». (35 \$ pour les pays étrangers).

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
3955, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H1H 2V1

ATS* et télécopieur :

(514) 323-1374

*Par l'entremise du Service de Relais Bell
1 800 855-0511

Connaissez-vous
la revue

**VOIR
DIRE** ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 25 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

Photos : Jacques VADEBONCOEUR



Un record de participation lors du 6^e tournoi de pêche sur glace

Le 22 février dernier, le 6^e Tournoi de pêche sur glace a été un succès sur toute la ligne avec une participation record de 48 pêcheurs. L'ancien record datait de 1999 et était de 33 pêcheurs.

Cette année, l'événement a eu lieu sur le lac Saint-Pierre à Saint-Ignace-de-Loyola près de Berthierville. En tout, c'est environ 150 personnes (pêcheurs et visiteurs) qui se sont déplacés pour l'événement.

Le gagnant du tournoi, dans la catégorie du plus long poisson, a été Bernard LeSiège avec un brochet de 25 1/2 pouces. Son ami d'enfance venait de partir pour son dernier repos. En effet, Serge Brière était décédé depuis quelques jours et, qui sait, s'il n'a pas usé de son influence de l'au-delà afin de permettre à Bernard de remporter le tournoi !

Lors de notre dernière épluchette de blé d'inde, Roland Léger avait été l'heureux gagnant d'une location gratuite d'une cabane de pêche. Malheureusement, la maladie l'a retenu à l'hôpital. Roland Léger a décidé lui-même de nous en faire don. Au nom de toute l'équipe du Comité de pêche, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Bien que la journée ait été belle, le tournoi s'est terminé par une tempête de neige jumelée à des vents violents.



Manon Proteau, a réussi à sortir un brochet de 24 3/4 pouces et mériter la deuxième place au tournoi. Mais il est à noter que le deuxième prix est plutôt allé à son mari Paolo Mignano qui était parti jaser et à son partenaire Jacques Vadeboncoeur qui était occupé à l'organisation.

Résultats du tournoi

Plus long poisson

1. Bernard LeSiège, brochet de 25 1/2 pouces 100 \$
2. Mignano et Vadeboncoeur, brochet de 24 3/4 pouces 50 \$
3. Francine Lamer, brochet de 21 1/2 pouces 30 \$

Plus longue perchaude

1. Alain Rozon 35 \$
2. Denis Robert 25 \$
3. Denis Robert 20 \$

Plus long doré

André Vaes 50 \$

Longueur totale des poissons

André Vaes, 69 5/8 pouces 25 \$

En ce qui concerne le tirage de la tente, le gagnant a été Paolo Mignano.

En terminant, le 7^e Tournoi de pêche sur glace aura lieu le 28 février 2004 encore une fois à la Pourvoirie Roger Gladu du lac Saint-Pierre. ■



Le comité des bénévoles, de gauche à droite; Robert Backs, Mario Ranger, Sylvain Brault et Jocelyne Desroches. En bas, le chien PYRENE.

Trois nouveaux pêcheurs sont venus se joindre au groupe. Il s'agit de Jean Lapalme, Richard Geoffroy (président de l'Association des Sourds de Lanaudière) et Yvan L'Archevêque.



Martin Thibault et Michel Thivierge tous les deux de la région de Drummondville, ont fait le trajet en VTT en passant par Sorel, ils ont utilisé le traversier pour finalement rendre visite aux pêcheurs et pêcheuses.



Claude Drouin

Typographe-infographe
Représentant en imprimerie



(450) 678-9183*

*Par l'entremise du SRB 1 800 855-0511

- Carte d'affaire
- Entête de lettre
- Enveloppe
- Circulaire
- Pamphlet
- Facture
- Formule d'affaire
- Revue
- Poster
- Annonce
- Rapport annuel
- etc.



drouin34@aei.ca

La réponse
à votre appel

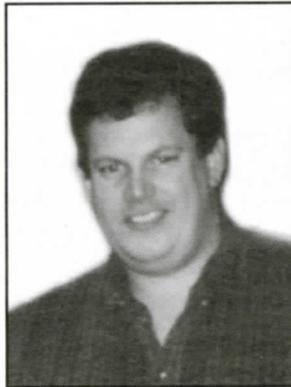


Chez Nordia, en tant que gestionnaire de contacts clients, nous sommes heureux de vous assister à établir vos appels téléphoniques.

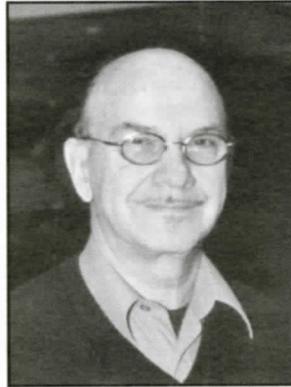
nordia

3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 510
Saint-Laurent (Québec), Canada H4R 2J8
Tél. : 514.332.5888 • Téléc. : 514.332.9930
www.nordia.ca

14^e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds du 18 au 26 juillet 2003 au Palais des Congrès de Montréal



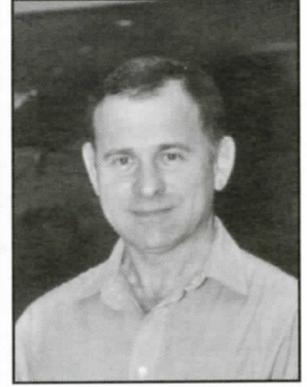
Chris Kenopic
Président



Arthur Leblanc
Vice-président



James Roots
Trésorier



Yvon Mantha
Comité promotion



Denise Read
Comité bénévoles



Pierre Petit
Comité théâtres



Hélène Hébert
Comité accès



Geneviève Leclerc
Secrétariat JPdL

Les membres du comité organisateur sont prêts à accueillir
les Sourds d'ici et ceux du monde entier.

**Venez passer une soirée de Gala et admirer les spectacles
inoubliables. Ce sera la seule occasion de rencontrer les
Sourds du monde entier qui seront présents
près de chez vous. Soyons-en fiers !**

Vendredi 25 juillet 2003

**Souper et spectacles
90\$ par personne**

Réservez vos billets

*Les bénévoles sont les bienvenues et toujours en demande.
Un tel congrès demande un bon nombre d'assistants, assistantes.*

Pour plus d'informations : 14^e Congrès Mondial de la Fédération mondiale des Sourds
JPdL - Secrétariat • 1555 Peel, suite 500, Montréal, Qc H3A 3L8
Tél. et ATS : (514) 287-9107 • Téléc. : (514) 287-1248 • Courriel : cms2003wcd@jpdL.com

www.wfd2003.org
Montréal 2003

Palais des Congrès de Montréal